



JUILLET
2023

BULLETIN MUNICIPAL COMMUNE DE MANSAC



CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : 2, route de la mairie - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie.mansac@orange.fr

Site Internet : www.mansac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00	
Jeudi	08h30 – 12h00	Fermé au public
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	09h00 – 12h00	



*Flashez ce code pour rejoindre
notre site Internet depuis
votre mobile
www.mansac.fr*



*Flashez ce code pour
télécharger l'application
depuis votre mobile*

ANNEXE MAIRIE

Place du 19 Mars 1962
19520 La Rivière de Mansac

Depuis le 1^{er} septembre 2020,
l'Annexe Mairie est ouverte **le
mercredi de 11h00 à 12h00,**
uniquement sur rendez-vous
pris au plus tard la veille auprès
de la Mairie de Mansac.

PERMANENCES DU MAIRE

Pour connaître les disponibilités de Madame le Maire,
merci de contacter le secrétariat de mairie au 05.55.85.21.54.

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce premier semestre 2023, les travaux d'aménagement d'espaces publics Rue Principale sont largement engagés. L'Agglo de Brive finance la remise en état des réseaux Eaux et Assainissement Collectif. La tâche est ardue, les réseaux étant anarchiques et vétustes. La situation trouvée va entraîner du retard pour la réalisation des travaux d'aménagement de surface. Une borne de recharge électrique a été demandée à la FDEE et pourrait venir compléter cet aménagement.

L'aire de jeux a été mise à la disposition des enfants et la commune est en attente de l'aide de 80% de l'Europe (délai 2 ans maxi). D'autres investissements sont prévus pour le 2^{ème} semestre : la réfection de l'appartement pour accueillir de jeunes médecins stagiaires, la consultation pour l'aménagement de la Maison de santé, des travaux à l'école, de voirie... Cette année, l'Etat n'a retenu aucun dossier de demande de DETR. La contractualisation avec le Département a été validée et de nombreux projets seront soutenus par le Conseil Départemental sur les 3 ans à venir : aménagement de bourg, maison de santé, appartement médecins stagiaires, travaux école, création d'un espace santé loisirs, entretien espaces sportifs, extension cimetière Mansac ...

Notre situation budgétaire reste satisfaisante malgré la hausse du coût de l'énergie et de l'alimentation. Des études sont menées avec le Département pour le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux (autoconsommation), avec la FDEE (syndicat d'électrification) pour la rénovation de l'éclairage public et la mise en place de lampes LED. Un groupement de commandes est réalisé avec l'Agglo de Brive pour l'achat d'électricité.

Le réchauffement climatique incite à réfléchir à la végétalisation de la cour de l'école pour réduire l'impact de la chaleur. Concernant la problématique de l'eau, des récupérateurs d'eau ont été acquis et positionnés en différents lieux. Ils seront utilisés pour l'arrosage public ou le nettoyage de matériels par les agents techniques. Le puits découvert Place du 8 mai sera aussi préservé pour un usage communal.

En 2024, la commune de Mansac accueillera le Tour du Limousin. Je remercie Christian Courbatère, son Président, pour cette proposition d'un départ à La Rivière de Mansac. L'Agglo de Brive aidera au financement de cette belle manifestation sportive.

Les associations communales sont toujours aussi dynamiques et proposent des activités ou manifestations variées. Ce lien social ainsi créé contribue au bien vivre sur notre commune.

Je souhaite à toutes et à tous un bel été 2023.

Le Maire

Isabelle David



SOMMAIRE

- Informations utiles – [P 2](#)
- Le point du Maire sur quelques dossiers – [P 4](#)
- Dossier – [P 7](#)
- Actualités – [P 11](#)
- Informations services de l'eau – [P 16](#)
- Travaux et aménagements – [P 17](#)
- Calendrier des festivités – [P 20](#)
- Développement durable – [P 21](#)
- Ecole communale – [P 23](#)
- Accueil de loisirs – [P 24](#)
- Bibliothèque municipale – [P 25](#)
- Agglo de Brive – [P 26](#)
- Comptes-rendus des conseils municipaux – [P 27](#)
- Compte administratif 2022 et budget primitif 2023 – [P 31](#)
- Comptes-rendus du conseil municipal des enfants – [P 32](#)
- Nos partenaires – [P 33](#)
- La page des associations – [P 41](#)
- Etat civil

INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06
SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112
Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98
Allô Enfance en Danger : le 119
Violences Femmes Infos : le 3919
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

SANTÉ & SOCIAL

Médecins : Dr Baudvin et Dr Salvete : 05.55.85.17.58
Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08
Cabinets infirmiers :
- Cabinet de la Place du 19 Mars 1962 : 05.55.85.39.01
- Cabinet Bru (Av. Principale) : 06.24.64.36.72
EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00
ICA Gériologie-Autonomie : 05.55.87.81.79
Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61
Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15
Bibliothèque : 05.55.85.23.66
SUEZ : 05.67.80.67.68
Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77
France Services : 05.55.41.00.61
Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mardi	10h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mercredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Jeudi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Vendredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Samedi	09h00 – 12h00	

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

Collecte des ordures ménagères :

Le lundi ou le mardi ou le jeudi selon le secteur.
Les bacs marron ou les sacs rouges sont à sortir la veille de la collecte.

Collecte des déchets recyclables :

Le lundi matin des semaines paires pour l'ensemble de la commune.
Les bacs ou les sacs jaunes sont à sortir la veille de la collecte.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site du Sirtom : <https://incitation.sirtom-region-brive.net/calendrier/>

Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56
- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68

INFORMATIONS UTILES

TARIFS MUNICIPAUX 2023

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location de la salle	300 €	570 €
Buffet	210 €	410 €
Associations	123 € (2 gratuités)	260 €
Professionnel	280 €	280 €
Vaisselle par personne	1.15 €/pers	1.15 €/pers
Caution	300 €	300 €
Internet (Ethernet et WI-FI)	Gratuit	Gratuit
SALLE « MILLE CLUB » (rue Principale)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location	140 €	180 €
Caution	200 €	200 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée repas + collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée repas + collation	Famille extérieure Suppl ½ jour
0 à 370	8, 05 €	5 €	4, 25 €	2, 50 €
370 à 585	8, 75 €	5 €	4, 60 €	2, 50 €
586 à 805	9, 50 €	5 €	4, 95 €	2, 50 €
806 à 1025	11, 55 €	5 €	6, 00 €	2, 50 €
1026 à 1317	13, 05 €	5 €	6, 75 €	2, 50 €
+ 1317	14, 10 €	5 €	7, 25 €	2, 50 €

CANTINE ET GARDERIE

	Commune	Hors Commune
Cantine	2.60 €	3.10 €
Garderie matin	1.65 €	1.90 €
Garderie soir	1.95 €	2.20 €
Journée	2.65 €	3.30 €
Mercredi midi	0.65 €	1.00 €

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

Garderie matin ou après-midi (sans le repas)	Journée avec repas
QF 0 à 805 : 3€20 QF à partir de 806 : 5€20	QF 0 à 805 : 8€25 QF à partir de 806 : 12€25
Si repas : 2.60 € commune 3.10 € hors commune	

CIMETIERES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavurnes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

LE POINT DU MAIRE

SUR QUELQUES DOSSIERS

AIRE DE JEUX : Cet équipement a été mis en place début 2023 et a été ouvert aux enfants le 15 mai après le passage d'un contrôle de conformité. Il comprend un jeu 2 tours avec mur et filet d'escalade, jeux de manipulation, pont de cordes et toboggan inox, une pyramide à grimper de 2.50 m de haut, un jeu sur ressort triple, une balançoire nid. Un gazon synthétique sablé a été posé au sol. Une clôture, un portail, 2 bancs multicolores et une poubelle complètent cet équipement. Un jeu sur ressort a été placé à côté de l'église au bourg de Mansac.

Le choix de l'emplacement s'est porté sur la Place du 14 juillet plutôt qu'à « la garenne » à proximité du complexe sportif. Ce dernier présente en effet des éléments défavorables : en zone inondable au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) et très humide une grande partie de l'année, moins en sécurité car plus isolée pour les jeunes enfants et leur famille. Le début de la Place du 14 juillet a été choisi pour que cette structure soit visible, pour égayer le cœur de village, améliorer le visuel de cette ancienne cour de gare très minérale. Cela permettra aussi aux accompagnants de pouvoir utiliser la boîte à livres à proximité et profiter d'un moment de lecture tout en surveillant le jeu des enfants. Visible de la Rue Principale, elle suscitera aussi l'intérêt d'enfants de communes voisines dont les parents profiteront assurément pour faire quelques achats au village. Il est prévu de paysager les abords et de matérialiser le stationnement alentours.

La dépense pour cette opération est de 63 132.06€. La commune bénéficie du programme européen LEADER pour une aide de 80% qui sera versée dans les 2 ans suivant l'opération. Le bureau d'étude EP Ingénierie a accompagné la commune sur ce projet. Les entreprises Miane et Vinatier, Pro Urba et ID Verde ont réalisé les travaux. Un contrôle a été effectué par un bureau agréé qui, pour le jeu au bourg de Mansac, a préconisé la plantation d'une haie le long du mur et de l'escalier.

AMENAGEMENT DE BOURG RUE PRINCIPALE : Le projet a été confié au bureau d'études Dejante qui a tenu compte des objectifs de la collectivité : sécurité, réduction de la vitesse, accessibilité, gestion du stationnement, étude paysagère, perméabilisation des sols, attractivité de La Rivière et mise en valeur des commerces. Ces travaux ont nécessité la coordination de divers organismes : l'Agglo de Brive, Le Département de la Corrèze, SUEZ, la FDEE, France Telecom, GRDF, la SNCF. Dès que chacun a validé ces travaux, des demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil Départemental, de l'Etat, de l'Agglo de Brive pour obtenir une aide maximale proche de 80%. L'Agglo de Brive qui a la compétence Assainissement et Eau a remis tous ses réseaux à neuf, ce qui s'est avéré être plus complexe et long que prévu mais indispensable. Le coût pour l'Agglo de Brive est de près de 300 000€. Pour la commune de Mansac, la dépense sera de près de 400 000€. Le Conseil départemental finance les enrobés de la bande de roulement. Ces travaux occasionnent des désagréments. Les accidents de la circulation récents en France et en lien avec le ferroviaire a conduit la SNCF à exiger la fermeture de la voie fermée durant près de 2 mois. Les travaux doivent s'achever en septembre/octobre.



Depuis plus de 40 ans, le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels œuvre et s'est donné pour missions de connaître, protéger, gérer, valoriser les milieux naturels et d'animer des projets de territoire. Le CEN Nouvelle Aquitaine a acquis en 2021 près de 13 hectares de terrains sur la commune de Mansac. En juin, 2 agents sont venus présenter cette fédération et le projet sur les terrains acquis. Un éleveur de moutons devrait venir faire paître son troupeau.

LE POINT DU MAIRE

SUR QUELQUES DOSSIERS

CAMP ADO : En 2022, un camp a été proposé à un groupe de 12 adolescents, destination le lac de Bournazel à Seilhac. Comme ce fut un succès, il a été demandé à Carole Buffetaud, Directrice de l'accueil de loisirs de faire une proposition de camp ados en juillet 2023. La destination sera le lac de Marcillac-la-Croisille. Des propositions de sortie d'une journée sont aussi faites aux ados à chaque « petites vacances scolaires » et parfois en utilisant le train au départ de la gare de la Rivière de Mansac.

COURS OASIS : Depuis plusieurs années consécutives, nous connaissons des périodes de canicule. Une réflexion a été menée par les élus et une climatisation a été installée dans la salle de motricité de la maternelle petite section, ce qui constitue un point de fraîcheur dans l'enceinte de l'école. Cette année, des films protecteurs seront posés sur les vitres de la classe de CP. Pour lutter contre la chaleur, la végétalisation de la cour de récréation est à étudier. Un contact a été pris avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui a déjà travaillé avec quelques communes sur la végétalisation des cours de récréation dites cours OASIS. Un projet de renaturation est envisagé en partenariat avec les enseignantes et les enfants au travers d'ateliers de co-conception animés par le CAUE. Les usages seront définis par grandes zones d'activités : calmes, moyennement actives, actives. Un projet sera alors soumis à la collectivité.

GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines) : Cette compétence est confiée aux EPCI de manière obligatoire à compter du 01.01.2018. Une première réunion s'est tenue en mairie fin mai au cours de laquelle une présentation de la méthode a été faite aux élus. Le recensement du réseau eaux pluviales est un préalable. Le transfert de la compétence GEPU s'accompagne d'un transfert de charges au profit de l'Agglo, c'est-à-dire, d'une diminution de l'actuelle attribution de compensation dont bénéficie la commune.

PROGRAMME NATIONAL PONTS : Initié par Le Plan de Relance de 2020 et piloté par le Cerema, le « Programme National Ponts » accompagne les collectivités pour une meilleure connaissance et un meilleur entretien de leurs ouvrages d'art. Dans le programme n°1, 28 000 communes ont bénéficié gratuitement d'un recensement et d'une évaluation de l'état de leurs ponts. 42 000 ouvrages communaux ont ainsi pu être recensés. L'Etat a lancé une 2^{ième} campagne de candidature au « Programme National Ponts ». La commune de Mansac éligible (20 000 communes éligibles de moins de 10 000 habitants et de moins de 3 millions de potentiel fiscal), a été retenue parmi les 4 000 premières à se porter candidates. Le Cerema organise les visites et le recensement des ouvrages en s'appuyant sur un bureau d'études privé. Un carnet de santé par ouvrage sera fourni à la commune. Il comprendra la surveillance et l'entretien à réaliser. Ce programme est financé par l'Etat. Une aide au financement de ces travaux sera proposée aux communes éligibles au « Programme National Ponts ».

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : L'Etat demande la mise à jour des PCS qui prévoient l'organisation des secours si les risques suivants se réalisent : rupture de barrage, inondation, transport de matière dangereuse (rail, autoroute), Radon, mouvement de terrain. Le Dicrim (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est consultable sur le site Internet de la commune.

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

MOBILITE ET AGGLO : Le projet de mise à disposition dans les communes volontaires à titre expérimental de vélos électriques est reporté au printemps 2024. La consultation des entreprises est normalement lancée par l'agglomération au Conseil Communautaire du 27 juin. Concernant le projet de ligne de covoiturage, l'enquête menée par l'Agglomération n'a pas fait apparaître de demandes suffisantes sur Brignac, Cublac et Mansac pour y envisager une ligne.

REVISION GENERALE DE PLU : Le projet de PLU a été arrêté lors du précédent Conseil Municipal. Les personnes publiques associées (CNPFP, Chambre d'Agriculture, SEBB, MRAE, CDPENAF, Etat, Agglomération, communes voisines...) ont été destinataires du projet et avaient 3 mois pour transmettre leur avis. Les documents sont consultables en Mairie et accessibles sur le site Internet de la commune. L'Etat demande une actualisation des données et l'intégration de la loi Climat et résilience (zéro artificialisation des sols en 2050).

ATELIER INFORMATIQUE : En partenariat avec la commune de Mansac, Bruno LIMAT, habitant de La Rivière et professionnel spécialisé dans le multimédia, a animé des ateliers « numérique et multimédia ». Dans le cadre de l'action sociale, la commune a financé des ateliers (5 heures) pour 4 grands débutants, pour un montant de 200 euros.

TOUR DU LIMOUSIN : En 2011, la commune de Mansac accueillait le Tour du Limousin, compétition sportive régionale bien connue et médiatisée. Cette année-là, le départ d'étape se faisait à Uzerche et l'arrivée au Bourg de Mansac. Cette manifestation sportive avait remporté un grand succès populaire. Courant avril, Christian Courbatère, Président du Tour du Limousin, a proposé un départ d'étape à la Rivière de Mansac pour l'édition d'août 2024. Un premier contact a été pris en mai avec le Président, son vice-Président et trésorier. Nous aurons à compter sur les associations, les bénévoles et amoureux de la « petite reine » pour nous aider dans l'organisation de ce départ d'étape.



DOSSIER

Surveillance et lutte contre le moustique tigre

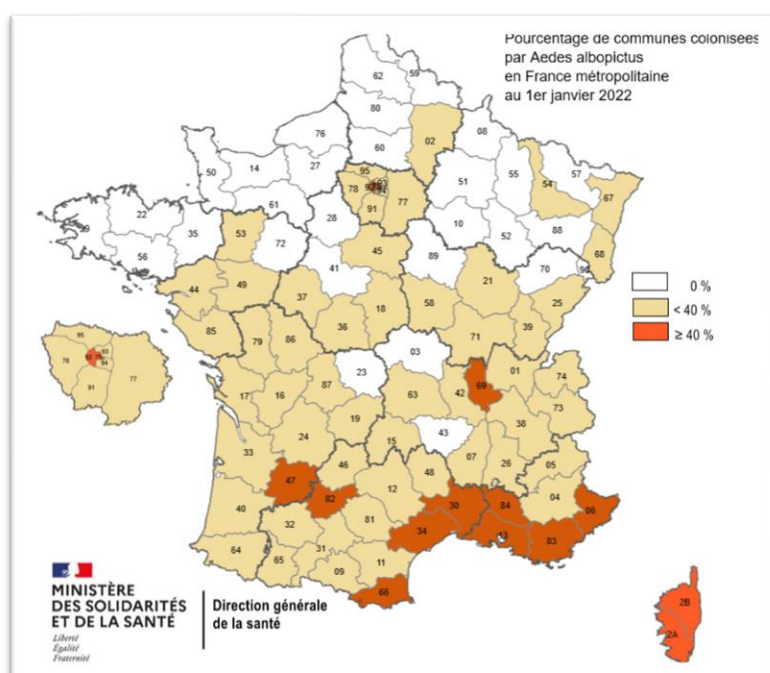
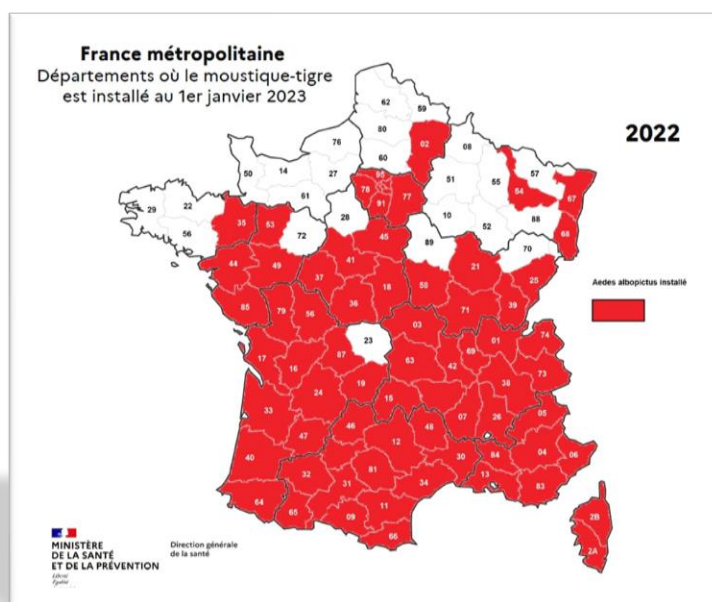


Désormais implanté dans de nombreux départements, **le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce très invasive qui peut être vectrice de maladies comme la dengue, le chikungunya et le Zika.** Grâce au site Signalement Moustique, vous pouvez participer à sa surveillance afin d'aider les autorités sanitaires à mieux connaître sa répartition sur le territoire. Cette action citoyenne permettra de compléter les actions engagées par des mesures de lutte adaptées.

Carte de présence des moustiques vecteurs *Aedes albopictus*

Début 2023, **71 départements** sont colonisés par le moustique vecteur *Aedes albopictus* (sur les 96 départements métropolitains).

Le moustique tigre est essentiellement **urbain**. Son caractère anthropophile (qui aime les lieux habités par l'homme) explique qu'une fois installé dans une commune ou un département, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser.



Les départements dans lesquels le moustique tigre est implanté et actif, sont répartis en **2 catégories**, les **départements faiblement colonisés** si moins de 40 % des communes du département sont colonisées, les **départements fortement colonisés** si au moins 40 % des communes du département sont colonisées.

DOSSIER



En Nouvelle-Aquitaine, l'**Agence Régionale de Santé** est chargée de limiter la propagation des « maladies vectorielles à risque épidémique » : la Dengue, le Chikungunya et le Zika.

L'ARS met donc en place une surveillance du moustique tigre, vecteur potentiel de ces maladies, chaque année du 1^{er} mai au 30 novembre (conformément au Code de la Santé Publique).

Comment s'organise la lutte contre le moustique tigre ?

Surveiller l'apparition des maladies pour éviter le risque d'épidémie

Dans le cadre de la **surveillance des Maladies à Déclaration Obligatoire (MDO)**, tout cas confirmé de **dengue**, de **chikungunya** ou de **zika** importé ou autochtone doit être déclaré à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS NA). Une **surveillance renforcée des cas** suspects de **dengue**, de **chikungunya** ou de **zika** est mise en place **sur l'ensemble des départements de la Région Nouvelle-Aquitaine**, du 1^{er} mai au 30 novembre, pendant la période d'activité du moustique.

Surveiller la prolifération du moustique...

Une surveillance entomologique (des populations de moustiques) est également réalisée sur la région par **4 opérateurs missionnés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine** : Altopictus, Qualyse, le Laboratoire Départemental de la Creuse, le Département de la Charente Maritime.

Ces opérateurs traitent également les **signalements de particuliers**, dans les communes non colonisées, afin de connaître la progression du moustique sur le territoire.

Pour intervenir dès qu'un risque sanitaire apparaît

Lorsqu'un cas de dengue, chikungunya ou Zika est repéré par un médecin, l'ARS demande immédiatement aux opérateurs une prospection (enquête de terrain) pour déterminer les lieux fréquentés par la personne malade et mettre en œuvre des **mesures de lutte contre les moustiques tigres**, par la suppression des gîtes larvaires et/ou traitements biocides si nécessaire. **L'objectif est d'éviter que des moustiques tigres présents piquent la personne malade et transmette la maladie à d'autres personnes alentours.** Le moustique tigre vivant dans un périmètre de 150 m, les opérations de démoustication nécessaires à limiter le risque épidémique restent très locales.

Pour quelles raisons ne traite-t-on pas mon quartier, ma commune ?

- Le moustique tigre ne peut être éradiqué car **ses larves sont résistantes** à des conditions environnementales très défavorables.
- Les traitements ne sont déclenchés par les autorités sanitaires qu'en **cas de risque de propagation épidémique**. Ils concernent des périmètres limités et respectent des distances de sécurité avec les sites à risques (cours d'eau,...). Seuls les secteurs où un risque est identifié sont traités (lieux fréquentés par une personne malade durant sa période de virémie et où le moustique tigre a été décelé). Ils visent à supprimer les moustiques adultes (les œufs et les stades immatures de l'insecte ne peuvent pas devenir contaminants).
- **Ces traitements ne sont pas une solution durable** pour réduire la nuisance car ils n'ont aucun effet sur les œufs ni les larves de moustiques. Une nouvelle population de moustiques tigres (sains) apparaît donc dans les jours qui suivent l'opération. Traiter régulièrement présenterait deux inconvénients importants : création de résistance aux traitements et risque d'exposer la population riveraine à ces insecticides par des traitements répétés.

DOSSIER

Point de situation en Corrèze

Depuis 2017, la **Corrèze est classée en département colonisé**, du fait d'une implantation confirmée sur Liourdres et Beaulieu-sur-Dordogne en 2016, puis à Altiliac, Astailac et Brive-la-Gaillarde en 2017.

Aujourd'hui, 17 communes de Corrèze sont connues comme étant colonisées par le moustique tigre, soit 6% des 280 communes en Corrèze (4% fin 2021).

40% de la population corrézienne est dorénavant confrontée à la présence de ce moustique.

Situation épidémiologique 2022 dans le département de la Corrèze (chiffres : Santé publique France)

Dans le département de la Corrèze, **quatre personnes ayant contracté une arbovirose ont été signalées en 2022**. Ces cas ont donné lieu à **six enquêtes entomologiques** autour des lieux qu'ils ont fréquentés. Ces six enquêtes ont débouché sur la réalisation de deux traitements de lutte anti-vectorielle fin août 2022 sur les communes de Brive-la-Gaillarde et de Malemort.

Comme elle l'a fait depuis 2020, l'ARS assurera en 2023 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Corrèze

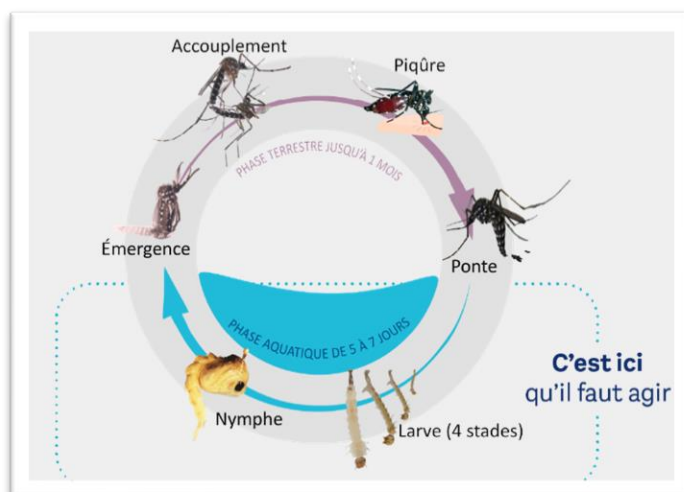
L'ARS assure la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Corrèze, **Altopictus et Qualyse sont les opérateurs privés en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

En Corrèze, la surveillance en 2022 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de 33 pièges pondoirs** par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, de mai à novembre, sur :

- 8 communes : Allasac, Cosnac, Servières-le-Château, Tulle, Larche, Objat, Naves et Ussel (3 pièges par commune)
- 2 sites sensibles : les urgences du centre hospitalier de Brive et de la clinique des Cèdres, également à Brive (3 pièges chacun)
- 1 site touristique : la commune de Collonges-la-Rouge (3 pièges)

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr/>). Dans la Corrèze, **48 signalements de particuliers** ont été réalisés au cours de la saison 2022. Sur ces 48 signalements, 31 l'ont été depuis des communes colonisées et 17 ont conduit à des investigations complémentaires. Sur les 17 signalements expertisés par Qualyse, 14 correspondaient à *Aedes albopictus*. Ils provenaient de communes voisines de communes déjà colonisées.

Le nombre de signalements réalisés a augmenté cette année en Corrèze et c'est d'ailleurs le département de Nouvelle-Aquitaine qui connaît le plus fort taux de participation (nombre de signalements par rapport à la population départementale).



DOSSIER

Chiffres clés sur la situation en Corrèze

Surveillance du moustique en Corrèze en 2022 :

- 33 pièges pondoires répartis sur le département
- 17 signalements citoyens reçus et expertisés au cours de la saison 2022, via la veille citoyenne
- 6 nouvelles communes colonisées en 2022 : Tulle, Cosnac, Allasac, Turenne, Larche et Meyssac

Surveillance épidémiologique en Corrèze en 2022 :

- 3 cas importés de Dengue déclarés en 2022
- 1 cas autochtone de passage dans le département en 2022
- 5 enquêtes réalisées sur les lieux fréquentés par le cas, ayant révélé **la présence du moustique et donc nécessité un traitement**

Pour signaler la présence du moustique tigre :

<https://signalement-moustique.anses.fr/>

Pour vous aider à reconnaître le moustique tigre avant de déclarer sa présence, le site Signalement Moustique, mis en place par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), vous guide à l'aide de photos et vous demande de répondre à trois questions :

Le moustique est-il de petite taille ?

Le moustique tigre est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro, soit moins de 5 millimètres.

Quelle est sa couleur ?

Son nom est trompeur car le moustique tigre n'est pas jaune et noir mais blanc et noir. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax.

Dispose-t-il d'un appareil piqueur ?

Le moustique dispose d'un appareil piqueur pour se nourrir, caractérisé par un long appendice en prolongement de la tête. Si l'insecte n'en a pas, ce n'est pas un moustique.

Pour pouvoir signaler la présence de cet insecte aux autorités sanitaires, vous devez disposer d'une photographie du moustique ou d'un échantillon en bon état qui sera envoyé à l'opérateur en charge de la démoustication dans votre région.



Sources : Ministère de la santé, Région Nouvelle-Aquitaine, Agglo de Brive, Ville de Brive, ARS

ACTUALITES

Cérémonie commémorative du cessez-le-feu du 19 mars 1962

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts du bourg de Mansac seulement. Compte-tenu des travaux d'aménagement d'espaces publics, **une gerbe a été déposée au monument aux morts de La Rivière par le Président de la FNACA Robert Bourzat accompagné de Madame le Maire.** A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert aux participants par la municipalité.



Comme chaque année, le comité FNACA a organisé son repas à la **salle polyvalente**. 55 personnes se sont retrouvées autour de mets savoureux préparés par M. Génois, traiteur.



ACTUALITES

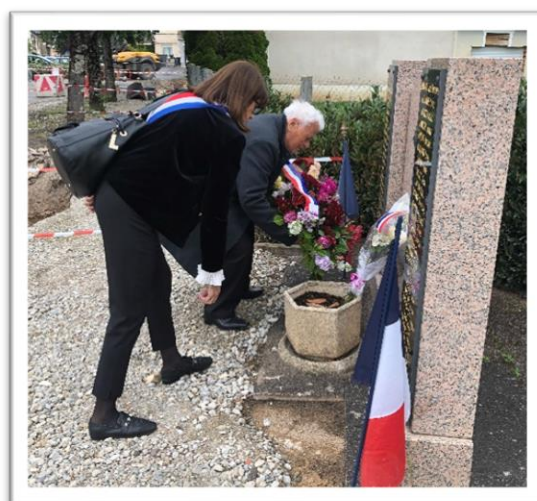
Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945



Cérémonie au Bourg de Mansac



Hommage aux Maquisards à la stèle de La Borderie



Dépôt d'une gerbe par le Président de la FNACA et Madame le Maire au monument aux morts de La Rivière

ACTUALITES

Boutique éphémère

Une boutique éphémère organisée par la **Maison d'Assistantes Maternelles Arc-en-ciel** s'est tenue à la salle polyvalente les 1^{er} et 2 avril.

Au programme :

- **Nombreux stands** : bijoux, bougies, prêt-à-porter, articles et stands bien-être...
- **Vente de gourmandises** au profit de la MAM Arc-en-ciel
- **Dégustation** de plats proposés par La cuisine d'Hélène

Dans le cadre de la **journée de l'autisme**, les exposants ont revêtu une tenue bleue.

La MAM organise régulièrement des manifestations. Les bénéfices collectés par l'association sont entièrement reversés aux enfants accueillis par le biais de sorties, d'intervenants extérieurs, du renouvellement du matériel, des jeux, jouets ...



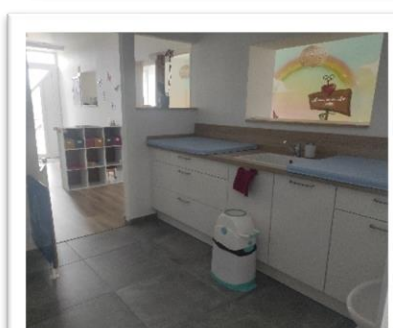
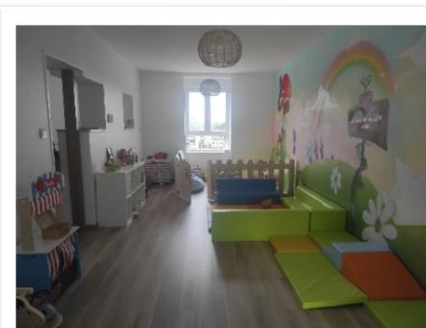
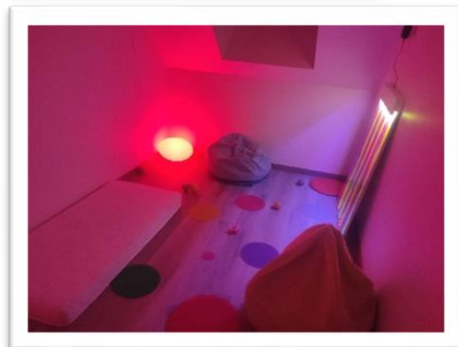
Une MAM : comment ça fonctionne ?

Similaire à un accueil collectif en crèche, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) propose un **accueil régulier de jeunes enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans**. Les MAM permettent de regrouper en un même lieu **des assistantes maternelles agréées** et des spécialistes de la petite enfance.



La MAM Arc-en-ciel en quelques points :

- 2 assistantes maternelles agréées
- Une capacité d'accueil de 8 enfants
- Des locaux entièrement rénovés
- Des jeux et activités pour l'éveil, l'épanouissement et l'apprentissage



MAM Arc-en-ciel

8, impasse du Pégerin - La Rivière de Mansac

Tél : 06.42.29.23.00 ou 06.43.56.23.70

Mail : mam.arcenciel19@gmail.com

ACTUALITES

Nouveaux commerces

LES AGAPÉS (15€ les 6 pièces)

SAMOUSSAS
4 Fromages (bleu, Kiri, emmental, chèvre)
Légumes (chou rouge, fenouil, carotte, patate à curry pimentée, coriandre)
Poulet (poulet, pomme de terre, Kiri, combava, coriandre, gingembre, piment)
Boeuf (boeuf, pomme de terre, oignons, échalotes, ail, coriandre, curry, piment)
Thon (thon au naturel, pois chiche, échalotes, coriandre, gingembre, combava, piment)

ACRAS
Crevettes (crevettes, ciboulette, coriandre, gingembre, piment)
Légumes (chou rouge, fenouil, carotte, ciboulette, gingembre, coriandre, piment)
Morue (morue, coriandre, ciboulette, gingembre, piment)

LES BOKIT'S
Thon (pain frit, thon au naturel, échalotes, carottes, combava) Servi froid 9€50
Boeuf (pain frit, boeuf, échalotes, ail, coriandre, curry, aмин, curuma, paprika, fromage hamburger, piment) 9€
Rougail saucisse (pain frit, saucisses fumées, combava, gingembre, ail, tomates, piment) 9€
Poulet (pain frit, poulet, coriandre, gingembre, combava, fromage croque-monsieur, piment) 9€
Légumes (pain frit, chou rouge, fenouil, échalote, huile de sésame, persillade, carotte, coriandre, gingembre, pâte à curry pimentée) 7€

LES BOX'S
avec 1 boisson 33cl au choix

LES DOÇURAS
2€ (la pièce)

King..... 15 €
4 Agapés au choix + 1 Bokit + 1 Dessert..... 14 €
Agapé..... 13 €
2 acras et 2 samoussas par saveurs..... 11 €
Y salé.....
4 Agapés au choix + 1 Bokit.....
Y D'lys.....
1 Bokit + 1 Dessert.....

• Pastels de nata
• Moelleux pomme cannelle
• Flan Coco Antillais
• Beignets de banane plantain

AV SIMOES

TRAITEUR EXOTIQUE

07 81 61 79 77

Faites voyager vos papilles ...

100% fait maison

0320 420 467 390 000 10

LES SOSIERS
1.50 pour 33cl

- Kola Champion
- L'ordinaire
- Sumol (Ananas, Passion)

Commandez 48h avant et venez récupérer sur place ou faites-vous livrer*

24 B, Rue principale
19520 Mansac

Devis gratuit sur demande
avsimoies@traiteur-exotique.fr

* : dans un rayon de 20km et à partir de 100€



Située dans les bureaux de l'atelier Acteko, au cœur de l'ancienne Paumellerie Electrique, **la cave Acteko** propose des vins du monde, des rencontres avec les producteurs, des dégustations sur place et des soirées à thème.

La cave Acteko
21, rue de l'Usine
19520 La Rivière de Mansac
06.03.26.01.63



ACTUALITES

Du nouveau sur Intramuros

Vous pouvez désormais **consulter les plannings d'occupation de la salle polyvalente et du Mille-club** depuis l'application **Intramuros** et sur le **site Internet de la mairie**.



Ces plannings sont présentés à titre indicatif. En effet, les dates de disponibilité peuvent varier entre le moment de la consultation et la demande de réservation (temps nécessaire à la mise à jour).

Aucune réservation ne peut être réalisée en ligne. Il est donc impératif de contacter la mairie afin de confirmer la disponibilité des salles.

Renseignements et réservation auprès du secrétariat de mairie

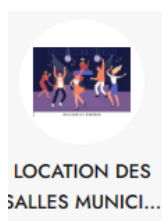


05.55.85.21.54

Pour consulter les plannings sur Intramuros, téléchargez l'application sur votre smartphone ou sur votre tablette à partir d'Apple Store ou de Google play ou scanner le QR Code ci-contre :



Pour consulter les plannings sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr



Sur l'application ou sur le site Internet, rendez-vous à la rubrique « location des salles municipales »

Pour afficher les jours, semaines, mois : cliquez sur le menu (3 tirets à côté de lundi), effectuez votre choix, puis cliquez à nouveau sur les 3 tirets pour afficher la sélection.

Une option peut être posée sur simple appel téléphonique mais la réservation ne prendra effet qu'au moment de la confirmation.

La location débute le samedi matin et prend fin le dimanche soir. Le transfert de responsabilité s'effectue le vendredi dans la matinée, après l'état des lieux d'entrée et la remise des clés. Un deuxième état des lieux est réalisé à la fin de la location (en principe le lundi suivant la location).

EN SAVOIR+

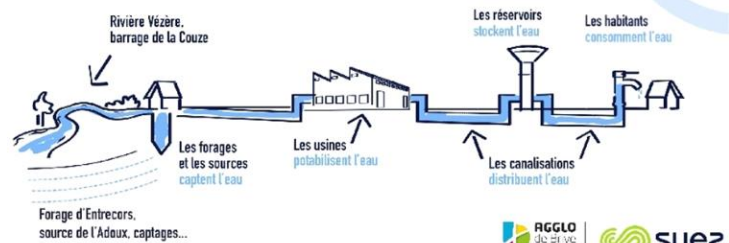
La commune de Mansac dispose de 2 salles qu'il est possible de louer pour diverses manifestations (repas, banquet, mariage, apéritif...) :

- **La salle polyvalente** équipée pour des repas jusqu'à 150 personnes : cuisine, vaisselle, tables et chaises, four, four vapeur, lave-vaisselle professionnel, 2 chambres froides, congélateur, **connexion Internet (Ethernet et WI-FI) ...**
- **Le Mille-Club** pour les petits regroupements, équipé d'une gazinière électrique avec four électrique, d'un micro-ondes, de réfrigérateurs ...

INFORMATIONS SERVICES DE L'EAU

Sur l'Agglo de Brive, l'eau que vous utilisez **provient à 70% d'eau de surface et à 30% de nappes phréatiques**. Toute l'année, SUEZ ajuste ces prélèvements afin de vous garantir une eau de qualité et en quantité suffisante.

D'où vient l'eau du robinet ?



Economiser l'eau et éviter le gaspillage :



Fermer le robinet pendant le brossage des dents, le savonnage ou encore le rasage.



Privilégier l'utilisation du lave-vaisselle plutôt que le lavage à la main : **30** litres d'eau économisés.



Chasser les fuites d'eau. Un robinet qui goutte fait perdre **35 000** litres d'eau par an.



Privilégier la récupération des eaux pluviales.



Prendre une douche de 4 minutes plutôt qu'un bain : **130** litres d'eau économisés.

www.eau-agglodebrive.fr

Les équipes de SUEZ travaillent avec l'Agglo de Brive pour diminuer les prélèvements sur les ressources mais **chacun d'entre nous a un rôle à jouer !**

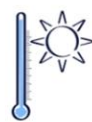


Les effets du changement climatique influencent la **disponibilité de la ressource en eau** sur le territoire de l'Agglo de Brive.



Ressource en eau :

Les effets du changement climatique



Températures élevées

+



Pluie insuffisante en hiver

=



Risque de tension sur les ressources

+



Sécheresse

Episode de sécheresse :

4 points d'attention



Pluie insuffisante en hiver



Températures élevées



Augmentation de la consommation en eau



Augmentation de la population sur les secteurs touristiques

=



Risque de tension sur les ressources

Faut-il craindre des restrictions d'eau ? Découvrez **les facteurs qui influencent la disponibilité de l'eau** sur le territoire de l'Agglo de Brive.

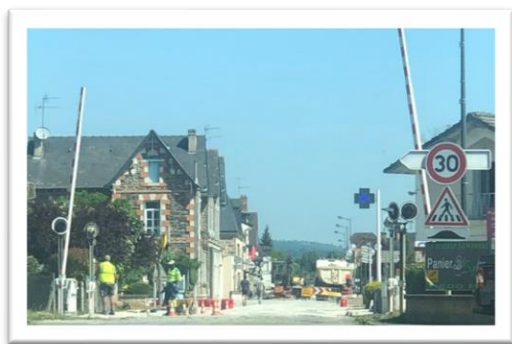
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Lors des travaux réalisés Rue Principale, un puits a été découvert. Il permettait d'alimenter le tacot. Il a été nettoyé et sécurisé. Il sera préservé et accessible pour l'arrosage communal.



Madame le Maire, en présence de M. Limouzin 1^{er} adjoint, M. Eric Peyrard maître d'œuvre et le représentant de l'entreprise Pro Urba Sud et ID Verde, a réceptionné le chantier de l'aire de jeux située Place du 14 juillet à La Rivière.

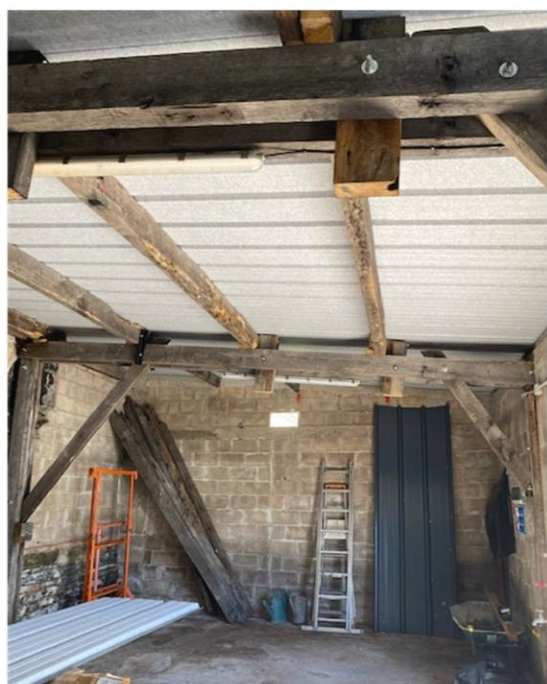


Les travaux d'aménagement du bourg de La Rivière se poursuivent. Ils seront interrompus de mi-juillet à fin août en raison des congés de l'entreprise. Une remise en état provisoire de la voirie aura, au préalable, été faite.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Les agents municipaux ont procédé au nettoyage intérieur du vieux four situé Route de Cublac. Il a été testé et inauguré par l'association des lieutenants de louveterie de la Corrèze.



Travaux sur la charpente et pose de tôles bac-acier sur le local municipal situé Place du 14 juillet.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Fleurissement des bourgs et entretien des trottoirs



CALENDRIER DES FESTIVITES

Ce calendrier prévisionnel présente les festivités et animations proposées par les associations ainsi que les cérémonies commémoratives pour le second semestre 2023.

DATE	ANIMATION OU FESTIVITE
Samedi 15 juillet 2023	Marché festif (inter-associatif)
Samedi 15 juillet 2023	Concours de Mountain Trail organisé par Western Attitude 19
Dimanche 23 juillet 2023	Méchoui organisé à Mansac par le Comité des Fêtes
Vend. 1 ^{er} et sam. 2 septembre 2023	Voyage au Puy du Fou organisé par Mansac Loisirs (complet)
Samedi 9 septembre 2023	Repas entrecôtes organisé par Mansac Loisirs
Sam. 9 et dim. 10 septembre 2023	American Days organisés par Western Attitude 19
Vend. 15 et sam. 16 septembre 2023	Soirées spectacle organisées par Les Chemins de Mansac
Sam. 16 et dim. 17. septembre 2023	Journées du patrimoine organisées par La Graine et l'Idée
Samedi 23 septembre 2023	Repas de chasse organisé par l'association de chasse CPR
Dimanche 24 septembre 2023	Randonnée d'automne organisée par Mansac Loisirs
Dimanche 8 octobre 2023	Foire d'automne et vide grenier (inter-associatif)
Sam. 14 et dim. 15 octobre 2023	Boutique éphémère organisée par la MAM Arc-en-ciel
Vendredi 20 octobre 2023	Conférence et exposition sur les créatures imaginaires au moyen âge organisées par Au fil des pages
Dimanche 29 octobre 2023	Randonnée Halloween organisée par Les Chemins de Mansac
Mardi 31 octobre 2023	Soirée Halloween organisée par l'Amicale Laïque
Samedi 4 novembre 2023	Repas choucroute organisé par le Comité des Fêtes
Samedi 11 novembre 2023	Cérémonies commémoratives
Dimanche 19 novembre 2023	Randonnée au profit de la Ligue contre le cancer organisée par Les Chemins de Mansac
Dimanche 3 décembre 2023	Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes
Vend. 8 et sam. 9 décembre 2023	Téléthon
Samedi 9 ou 16 décembre 2023	Repas des aînés
Samedi 16 décembre 2023	Randonnée de Noël et repas organisés par Les Chemins de Mansac

DEVELOPPEMENT DURABLE

Eco-marche citoyenne

Une éco-marche a été organisée le 23 avril. Seulement **4 participants** se sont retrouvés dès 9h30 à l'annexe Mairie. Pendant près de 2h30, ils ont longé la bretelle menant à l'autoroute et ont collecté près de **500 litres de déchets** avec encore malheureusement des centaines de canettes.



Ressources en eau



En septembre, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable 2023, **une intervention est prévue auprès des enfants des classes de CE2, CM1 et CM2** dans la journée. Puis en soirée, **une conférence sera proposée aux habitants pour les sensibiliser à l'usage de l'eau.**

Afin de préserver les ressources en eau, la commune s'est dotée de plusieurs récupérateurs d'eau de pluie situés à la Mairie (350 litres et cuve enterrée 50 000 litres), à l'école (350 litres), au local municipal Place du 14 juillet (1000 litres).

Cette eau est utilisée depuis plusieurs années pour l'arrosage et le nettoyage du matériel des services techniques.

Campagne de broyage

Dans le cadre de la campagne semestrielle de broyage des végétaux, les agents sont intervenus chez douze administrés de la commune.

Entre 20m³ et 30m³ sont ainsi broyés à chaque campagne.

Nous vous rappelons que **les fagots de branches doivent être accessibles et en quantité raisonnable.**

Le broyat est soit conservé par les administrés, soit mis à disposition des habitants gratuitement au complexe sportif.

Merci au SIRTOM de la région de Brive pour le prêt du broyeur.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Biodiversité

Afin de préserver la biodiversité, la municipalité met en place une zone, dans le cimetière de La Rivière sur laquelle sera pratiquée la fauche tardive.

Le fauchage tardif, ou raisonné, **consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodiversité**. L'idée est de respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation à la fin du cycle de reproduction des végétaux (germination, croissance, floraison, fructification). Ainsi, le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune. Les végétaux ont le temps de donner des graines et pourront ainsi repousser l'année suivante.



Les agents techniques municipaux ont suivi, début 2023, une formation relative à la biodiversité, la pollinisation et la préservation des insectes.

Cette affiche indique la présence d'une zone sur laquelle est pratiquée la fauche tardive. Le CEN a déjà recensé 30 variétés végétales.

Travaux de bricolage, de jardinage et allumage de feux sur la commune de Mansac (article 20 de l'arrêté préfectoral)

**Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur
ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

Les jours ouvrables	De 8H30 à 12H00	De 14H30 à 19H30
Les samedis	De 9H00 à 12H00	De 15H00 à 19H00
Les dimanches et jours fériés	De 10H00 à 12H00	



Il est interdit de procéder au brûlage des ordures ménagères et des déchets verts.
En cas de non-respect du règlement sanitaire départemental concernant le brûlage,
une contravention de 450 € peut être appliquée.
(article 131-13 du nouveau code pénal)

ECOLE COMMUNALE

PARIS 2024, "Le sport change les vies"



Emeline Fraysse, **coordinatrice du programme des volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** et ancienne élève du **primaire à Mansac**, s'est rendue au groupe scolaire de La Rivière, avec sa collègue Laetitia Kalipe (superviseur en mobilité internationale).

Durant la semaine de l'Olympisme et Paralympisme Paris 2024, elles sont intervenues dans toutes les classes afin de sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport (de la maternelle au cm2) : quizz, coloriages, informations, sans oublier la **remise de cadeaux et d'un diplôme**.

"Le sport aide à croire en ses rêves, à s'intégrer et à être en bonne santé ".
C'est aussi le message qu'elles ont souhaité faire passer.



FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Une calculatrice a été remise aux élèves de CM2 à l'occasion de leur départ de l'école municipale pour la 6^{ème}.

Par ailleurs, **une corbeille de fruits** a été offerte par la municipalité à **Mme COURREGES** et à **Mme ALIBERT** qui ont quitté l'école de La Rivière de Mansac à la fin de l'année scolaire.



PREVISIONS ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

- **L'effectif** reste sensiblement le même que les années précédentes (environ 130 enfants)
- **6 classes** (de la maternelle petite section au CM2)
- **Départ de** Mme COURREGES et de Mme ALIBERT
- **Arrivée de** Mme BOISSERIE (directrice) et de Mme DENIS

ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

Près de quarante lionceaux ont fréquenté le centre de loisirs pendant les vacances d'hiver et les vacances de printemps, profitant de l'espace bois de la garenne près du complexe sportif, de jeux en équipe dans la cour, d'activités manuelles et sportives, et de différentes sorties.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque pour leur accueil dans l'espace privatisé à l'occasion d'une sortie culturelle.



Lors de la **journée ados**, 9 jeunes ont pris part à la sortie bowling, après un pique-nique à la garenne.



Les vacances de printemps ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles infrastructures, comme **la médiathèque du Père Castor**, avec un magnifique cadre aménagé et des conteurs passionnés.

Un projet intergénérationnel avec l'EHPAD Charles GOBERT a pu se concrétiser : une chasse aux œufs avec énigmes préparées par l'animatrice de l'établissement Carole THEREZE. Petits et grands ont pu échanger autour d'un goûter organisé pour clôturer l'après-midi.



Une sensibilisation au tri et au recyclage, proposée par un animateur du SIRTOM, a permis aux enfants de devenir co-auteurs avec la création de mots croisés et vrai-faux pour la confection d'un livret qui sera distribué aux enfants de l'Agglo de Brive.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Abonnement gratuit



Horaires d'ouverture

Le mardi	De 16H00 à 17H30
Le mercredi	De 15H30 à 18H00
Le samedi	De 10H00 à 12H00

Espace enfants et espace adultes

Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière

Téléphone : 05.55.85.23.66

Site Internet : mansac.bibli.fr

E-mail : bibliotheque.mansac@orange.fr

Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

**3 boîtes à livres
sur la commune**



Possibilité d'emprunter gratuitement :

- 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
- 3 CD pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine

Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet

Possibilité de consulter tous les documents sur place

Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP

Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.

Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la **bibliothèque numérique de la BDP**.

La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.

PORTAGE A DOMICILE !!!!!

Les bénévoles proposent également de porter des livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer.

Contactez la bibliothèque :

Tél. : 05.55.85.23.66 Port. : 06.71.27.78.69

Email : bibliotheque.mansac@orange.fr

L'AGGLO DE BRIVE

Le Conseil de développement



L'Agglomération de Brive s'est dotée, conformément à la Loi, d'un Conseil de développement : cela a été acté par une **délibération du Conseil Communautaire du 8 février 2022**.

Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

C'est une instance composée de **bénévoles issus de la population, du monde socio-professionnel, de représentants (non élus)** désignés par chaque commune, qui doit réfléchir sur les problématiques de développement à long terme et identifier toutes les contraintes qui pèsent sur le territoire concerné, mais aussi toutes les potentialités qui peuvent structurer son développement durable.

Préparation / Organisation ?

Dès 2021, une équipe s'est mise au travail pour lancer cette opération : préparation des textes, désignation d'un président, recueil de candidatures sur base de volontariat, constitution des collèges, puis création des groupes de travail.

On distingue 3 collèges (habitants : 69 membres, acteurs locaux : 59 membres, représentants des communes : 48 membres) fusionnés dans 6 groupes de travail :

- **Groupe de travail 1** : Aménagement du territoire et équipement : 23 membres
- **Groupe de travail 2** : Développement économique et entrepreneuriat : 20 membres
- **Groupe de travail 3** : Education, enfance, jeunesse et sport, santé, cohésion sociale : 34 membres
- **Groupe de travail 4** : Gouvernance et cohérence territoriale : 20 membres
- **Groupe de travail 5** : Habitat, transports et mobilités, Tourisme et accueil : 32 membres
- **Groupe de travail 6** : Politique de l'eau et assainissement, développement durable : 26 membres

Une séance plénière d'installation a eu lieu le 24 septembre, sous la présidence de Frédéric Soulier, Président de l'Agglomération.

Quelle méthode de travail ?

L'agglomération est vaste, les kilomètres coûteux, le temps de chacun compté et les moyens limités. On a donc privilégié le travail en réseau, par thème de travail, en utilisant au maximum les échanges par la création d'une plateforme collaborative (déjà 118 utilisateurs), voire mail et internet.

Toutefois, l'habitude s'est installée de réunions de groupes. **A cette date, plus de 28 réunions formelles se sont tenues, en plus de réunions préparatoires.**

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de **proximité** ouverts



Une première étape

Le 11 mars, une séance plénière, devant le Président de l'agglomération, 9 vice-présidents et 5 conseillers communautaire, a permis de faire un point d'étape, de présenter un programme de travail et un calendrier de réflexions.

Très prochainement, le groupe de travail « Gouvernance », prendra contact avec les communes, avec le soutien des représentants des communes, pour entamer une réflexion sur les voies et moyens de « faire agglomération », tous ensemble, malgré les distances.

Un compte-rendu détaillé des travaux réalisés à ce jour sera présenté au Conseil Communautaire de juin 2023.

Plus d'informations : <http://www.agglodebrive.fr/newsletter/mars-2022/le-conseil-de-developpement/>

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 23 février 2023

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, LAJOUS, MOUNEYRAC

Absents excusés : M. LABROUSSE (pouvoir donné à Mme PORTE), M. CHEVALIER (pouvoir donné à M. BARRAS)

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19.12.2022

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents (sauf Arrêt PLU : 1 abstention).

Aménagement d'espaces publics Rue Principale tranche 2 : Par une délibération en date du 13 décembre 2018, il a été décidé de l'aménagement de la rue principale sur la RD 39 à La Rivière de Mansac. La totalité de la rue a été soumise à étude et pour des questions budgétaires, ces travaux se font par tranche. Ceux allant de la voie ferrée, en passant par la place du 8 mai jusqu'à La Poste ont été lancés fin 2022 avec un achèvement prévu en juillet 2023. La tranche 2 ira de la Poste au feu tricolore. Le bureau d'études Dejante accompagne la collectivité sur ce projet. Les estimations de travaux sont actualisées. Les objectifs sur cette tranche sont la sécurité par la réduction de la vitesse, un accès facilité et sécurisé pour la dépose des élèves du primaire, la matérialisation de places de stationnement devant l'entrée de l'école élémentaire, l'embellissement du centre bourg et l'attractivité de nos commerces et du village, l'accessibilité et la sécurité pour les PMR. Des aides sont demandées à l'Etat dans le cadre de la DETR 40% « Voirie et désimperméabilisation des sols », au Conseil Départemental (contractualisation 2023-2025), à

l'Agglo (FST de 25% plafonné à 20 € par habitant). Ces travaux se font en coordination avec d'autres collectivités : l'Agglo de Brive qui remettra en état ses réseaux Eau et Assainissement collectif, le Conseil Départemental qui réalisent les enrobés de la bande de roulement sur cette RD. Une demande sera faite auprès de la FDEE pour le remplacement des luminaires.

Extension du cimetière au bourg de Mansac : Par délibération en date du 4 juillet 2022, il a été décidé de l'extension du cimetière au bourg de Mansac pour faire face aux demandes d'achat de concessions compte-tenu du peu d'emplacements disponibles. Le bornage a été effectué et la parcelle à acquérir est de 1 423m² au prix de 2,50 € le m² tel que convenu avec le propriétaire, M. Jacques Mouneyrac. L'acte de vente sera effectué devant notaire à Larche. Les travaux suivants sont prévus : terrassement, clôture extérieure, columbarium. Des aides sont demandées au Département (contractualisation 2023-2025), à l'Etat (DETR) 30%.

Travaux école : Comme chaque année, un programme de travaux est engagé pour maintenir en état le patrimoine communal, offrir un environnement de travail et de jeux satisfaisants pour les enfants et les enseignants mais aussi pour le personnel communal. Divers travaux sont prévus en 2023 : peinture et sol (espace bibliothèque, chalet de rangement jeux, galerie donnant accès aux classes élémentaires), sanitaires par le remplacement des lavabos vétustes dans la galerie, projet retardé à cause de la période Covid qui a cependant permis de mesurer l'importance de la présence de ces lavabos comportant plusieurs accès à l'eau, l'installation d'un brumisateur extérieur et de films occultants sur le vitrage pour amener un peu de fraîcheur en période de canicule. Des aides sont demandées au Conseil Départemental 25% (contractualisation 2023-2025), à l'Etat (DETR) 37%.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 23 février 2023 (suite)

L'avis de L'inspection Académique est à solliciter.

Ecoles numériques 19 – remplacement : L'école élémentaire de La Rivière de Mansac est équipée en TBI ou VPI ainsi que la classe de grande section de maternelle. Le matériel installé devient progressivement obsolète et certaines classes doivent être équipées à neuf. Pour remplacer un équipement, en concertation avec le professeur des écoles, il convient d'installer un vidéoprojecteur et un tableau triptyque blanc pour VPI. Une demande de subvention de 50% « Programme Ecoles numériques 19 » est sollicitée.

Aménagement d'espaces publics - éclairage public : Le projet d'aménagement des espaces publics Rue Principale à La Rivière de Mansac prévoit le remplacement des candélabres. Cette demande a été faite auprès de la FDEE en date du 02.12.2021. Un devis estimatif vient d'être remis pour un montant de 33 154.78€ HT soit 39 785.73€ TTC. La participation communale est de 50% du HT soit 16 577.39€, la TVA est à la charge du Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE). La proposition du SIE est validée.

Convention assistance à maîtrise d'ouvrage maison de santé : Il est rappelé la constitution des professionnels de santé locaux en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et les études menées pour la création d'un bâtiment pour l'accueillir. Devant l'importance de la dépense, l'incertitude de la présence de médecins généralistes à l'ouverture de cette MSP, l'inflation du cours des matériaux rendant peu visible les dépenses futures à engager, il a été convenu avec les professionnels de santé de transformer l'annexe mairie en 2 cabinets médicaux, ce qui peut être réalisé plus rapidement. L'AMO est confiée à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie (5 400€ TTC).

Convention voirie avec la commune d'Yssandon : Une convention ancienne existait entre les communes d'Yssandon et de Mansac pour la réfection de voiries mitoyennes à Bonnefond et Longevialle - La Borderie. La commune d'Yssandon a fait part de son souhait de voir conventionné cet accord de partage de dépenses pour la réfection des voiries de Bonnefond et de La Borderie-Longevialle. Yssandon souhaite remettre en état sa voirie communale à Bonnefond dont une partie est sur la commune de Mansac. La commune de Mansac a réalisé des travaux de voirie à Longevialle et La Borderie sans solliciter la commune d'Yssandon alors qu'à certains endroits seule une demi-voirie est sur la commune de Mansac.

Arrêt PLU :

Procédure de concertation : Le conseil municipal a prescrit par délibération du 10 octobre 2014 la révision générale du Plan Local d'Urbanisme. Les objectifs poursuivis étaient : la mise en conformité avec le SCOT validé fin 2012 et les Lois Grenelle de l'environnement, un PLU 2006 plus adapté aux besoins de la commune, un remembrement qui a défini de nouvelles limites de parcelles ne correspondant plus au zonage du PLU ...

Bilan : la concertation s'est effectuée par la tenue d'un registre dès la prescription de la révision du PLU, la parution d'articles dans les bulletins municipaux, la publication sur le site internet, la tenue d'une réunion d'information agricole le 24 octobre 2017, de réunion publique le 19 septembre 2018 (démarche PLU et diagnostic territorial), la tenue de permanences le 19 février 2021 et 02 avril 2021 annoncée dans la presse locale en remplacement d'une réunion publique qui ne pouvait se tenir à cause de la crise sanitaire COVID 19, la réalisation d'affiche présentant les objectifs du PLU.

Délibération tirant simultanément le bilan de la concertation et arrêtant le projet : Vu le code

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 23 février 2023 (suite)

général des collectivités territoriales, le code de l'urbanisme, la délibération de prescription du PLU du 10 octobre 2014 mentionnant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation, le débat sur le PADD du 11 mars 2021, considérant que le projet est conforme aux attentes du conseil municipal et aux objectifs initialement fixés, qu'un travail important de réalisation a été mené, que la concertation a permis de partager le projet et d'en valider ses principes, le conseil municipal décide d'approuver le bilan de la concertation, d'arrêter le projet de PLU, de le transmettre pour avis aux personnes publiques associées, d'afficher pendant un mois la présente délibération, de tenir à disposition du public le projet de PLU arrêté en Mairie. (1 abstention)

DIVERS :

Fonds Vert - rénovation énergétique : Projet de remplacement des points lumineux par des LED avec l'aide de l'Etat (fonds vert). La FDEE compétente fait le diagnostic et des propositions pour une réfection totale d'ici 2025 en lien avec Etat et CD.

Agglo :

Vélo électrique : Expérimentation d'une année avec mise à disposition sur les communes volontaires de vélo électriques dont Mansac. La convention de mise à disposition avec l'Agglo est en cours de préparation. Objectif : faire découvrir le vélo électrique.

Ligne covoiturage : Ligne matin et soir sur créneau horaire de travail au départ de Cublac et Brignac pour notre secteur avec 2 arrêts demandés (La Rivière et bourg de Mansac). Un questionnaire est en cours. illicov.fr/voter.

Demande de M. OUZEAU : Après avoir fait part de l'échange avec M. Ouzeau reçu le 29.12.22 en mairie suite à son courrier de demande d'arrêt

des travaux d'aménagement d'espaces publics Rue Principale, les élus considèrent qu'il n'est pas possible à ce stade de répondre favorablement à sa demande. Le projet a demandé un travail important en amont, il mobilise différents partenaires dont l'Agglo et le Département, il a obtenu des subventions conséquentes du Département, de l'Etat, de l'Agglo.

Conseil Municipal du 13 avril 2023

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR ; Mrs LIMOUZIN, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE, LAJOUS, MOUNEYRAC

Absents excusés : Mme SEREZAT (pouvoir donné à Mme PORTE), M. BOST (pouvoir donné à M. MOUNEYRAC)

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23.02.2023

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents.

Compte administratif 2022 : Excédent de fonctionnement de 114 535.90€. Résultat cumulé de 352 320.16€. Pas d'emprunt en 2022. Dette réduite de près de 50% depuis 2008.

Compte de gestion : Conforme au compte administratif. Approuvé.

Affectation du résultat de + 352 320.16€ au budget primitif 2023 : 181 244.82€ en couverture de la section d'investissement et 171 075.34€ en fonctionnement.

Vote des taux : Pas d'augmentation des taux de taxes locales.

Budget primitif 2023 : il s'équilibre à 1 229 34.34€ en fonctionnement et 713 659,48€ en investissement.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 13 avril 2023 (suite)

Investissements : Etudes PLU, études aménagement d'espaces publics, études maison de santé, aménagement d'espaces publics tranche 1, accessibilité tranche 1, éclairage public, aire de jeux, voirie (Chamillac bas, écluse Bourg de Mansac, pluvial bourg de Mansac), réfection d'un appartement pour mise à disposition de jeunes médecins généralistes, extension et aménagement du cimetière de Mansac, travaux école, apprentis place du 14 juillet, poteau incendie, extincteurs, vidéoprojecteur école, vestiaires sportifs, rénovation armoires électriques, prises illuminations, éclairage stade, borne recharge électrique.

Subventions aux associations d'un montant global de 15 660€ : Resto du cœur Terrasson 50€, Comité des fêtes 1720€, Tennis club 385€, Mansac Avenir 230€, USR(foot) 800€, Amicale de chasse 230€, Amicale laïque 550€, ANACR 95€, La belle époque 230€, Mansac Loisirs 230€, Instance de gérontologie 1500€, FNACA 305€, Coopérative scolaire 65€, BCP 230€, CPR 230€, Association des paralysés de la Corrèze 50€, Gym volontaire 230€, Prévention routière 25€, Ligue contre le cancer 75€, La graine et l'idée 230€, EMICL 600€, Au fil des pages 700€, SCR 2800€ (dont ERCC 500€ et voyage ERCC La Rochelle 500€), Resto du cœur St Pantaléon de Larche 50€, Bon pied bon œil 230€, Don du sang 50€, Pétanque riveraine 230€, Banque alimentaire 40€, Mission locale 1275€, Western attitude 230€, Chemins de Mansac 495€ (dont remboursement sapin 65€ et soutien entretien des chemins 200€), MAM Arc en ciel 1500€.

Participation fiscalisée aux dépenses de la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze) : Recouvrement fiscalisé de la quote-part pour la commune de 5 470.25€. Accepté.

Demande d'aide : Soutien de 100€ alloués à une lycéenne pour un stage à l'étranger (Slovénie).

Ligne de trésorerie et emprunt : Le financement des investissements 2023 va nécessiter une ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions et d'un emprunt. Acceptation de l'ouverture d'une ligne de trésorerie et de la consultation d'organismes financiers pour l'emprunt 2023.



CONSEIL
MUNICIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET BUDGET PRIMITIF 2023

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES					
Charges à caractère général	333 664.49	35.91	Dépenses d'équipement	158 206.61	59.67
Charges de personnel	490 013.03	52.73	Remboursement emprunt	106 947.56	40.33
Atténuation de produits	3 823.00	0.41	Opération tiers		
Autres charges de gestion courante	92 949.71	10.00	Opération d'ordre		
Charges financières	7 593.29	0.82			
Charges exceptionnelles	0	0			
Opération d'ordre	1 169.97	0.13			
TOTAL	929 213.49	100%		265 154.17	100%
RECETTES					
Atténuation de charges	17 819.64	1.71	Subventions	60 186.73	22.14
Produits des services	81 785.40	7.84	Emprunt	0	0
Impôts et taxes	662 825.59	63.50	Dotations fonds et réserves	79 266.21	29.16
Dotations, subventions	236 641.12	22.67	Excédents de fonct capitalisés		
Autres produits de gestion courante	43 260.79	4.14	Opération tiers		
Produits exceptionnels	1 416.85	0.14	Opération d'ordre	132 385.27	48.70
TOTAL	1 043 749.39	100%		271 838.21	100%

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2022

révision PLU, études aménagement Rue Principale, études pont La Rue, études maison santé, apprentis désamiantage et démolition, Voiries communales (La Borderie, Le Chaliroux, Le Jarry, Les hortensias), travaux école, vidéoprojecteur école, géomètre extension cimetière, vestiaires sportifs, peinture appartement école, reliures registres Etat Civil, défibrillateurs (salle polyvalente et Mairie), poteau incendie Suquat, illuminations, Congélateur cantine.

COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement 2022	929 213.49	1 043 749.39	114 536.90
Report Fonctionnement N-1		237 784.26	
TOTAL FONCTIONNEMENT	929 213.49	1 281 533.50	352 320.16
Investissement 2022	265 154.17	271 838.21	
Report Investissement N-1	94 253.64		
RAR Investissement	319 276.26	225 601.04	
TOTAL INVESTISSEMENT	678 684.07	497 439.25	
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	1 607 897.56	1778 972.90	

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement RAR	181 244.82
Reste sur Excédent de fonctionnement	171 075.34
A reporter au BP 2023	
TOTAL	352 320.16

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2023

aire de jeux, achat terrain et travaux extension cimetière Bourg Mansac, études maison santé local annexe mairie, réfection appartement médecins stagiaires, aménagements Rue Principale, éclairage public(EP) rue Principale, rénovation armoire EP, voirie communale Chamillac bas, eaux pluviales bourg Mansac, écluse bourg Mansac, travaux école, vidéoprojecteur école, sanitaire mairie, apprentis raccord réseaux, prises illuminations, mobilier urbain, éclairage complexe sportif, vestiaires sportifs, borne recharge électrique, extincteurs.

LE BUDGET PRIMITIF 2023	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Crédits de fonctionnement votés	1 229 334.34	1 058 259.00
Résultat reporté		171 075.34
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 229 334.34	1 229 334.34
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement votés	532 414.66	532 414.66
Résultat reporté		181 244.82
RAR	319 276.26	225 601.04
Solde d'exécution reporté	87 569.60	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	939 260.52	939 260.52
TOTAL BUDGET	2 168 594.86	2 168 594.86
DONT EMPRUNT PREVISIONNEL D'EQUILIBRE DE		169 751.77

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants du 4 avril 2023

Présents :

CM2 : Johan CAMBONIE, Sarah CHEVALIER, Naël PIGNOT

CM1 : Manon FABRE, Léo ZOLLET, Kalilia MESKI, Leena PEYDECASTAING

CE2 : Emma BOULEZ, Loïs FROIDEFOND, Thaïs GUICHARD-LAGORSSE, Rodrigo MONTEIRO REBELO

Mairie : Régine PORTE (adjointe au maire), Sophie COUSTILLAS (conseillère municipale)

Les enfants du CME décident de créer une affiche pour réaliser une collecte au profit des restos du cœur.

La date de la collecte est fixée au lundi 12 juin 2023. Monsieur Michel DAUMAS-BROS sera l'interlocuteur auprès des Restos du Cœur.

La collecte a été réalisée avec succès. La livraison des vêtements, jouets et chaussures a été faite par Régine PORTE aux Restos du Cœur de Malemort, où l'attendait Monsieur DAUMAS-BROS.

Les bénévoles de l'association félicitent les enfants du CME de Mansac et les remercient pour cette brillante collecte.



Le CME souhaite également réaliser ou faire réaliser des **nichoirs pour les oiseaux**.

« Les boîtes à oiseaux » ont été installées, le vendredi 16 juin, dans les arbres de la cour de l'école par Michel CLAUZADE, agent municipal.



Le CME remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la collecte et les « papys de Manon et Leena, Guy et Daniel » pour la confection des nichoirs.

Question diverse : Demande de refaire l'enrobage aux pieds des arbres de la cour de récréation.

Réponse : le goudronnage des cours de récréation n'est pas dans l'air du temps. Une réflexion sera menée par les élus.

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Arnaud grafteaux
Atelier de lutherie
Siret: 910 930 585 00013
0640200849
arnaud.grafteaux@gmail.com

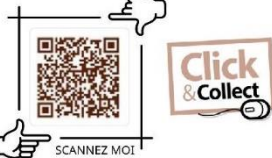


Graft/art
1636 route du Perrier 19520 mansac ★

conserves
LAPEYRIE & fils



www.conserve-lapeyrie.fr




FRUITS ET LEGUMES
Frédéric COUSTILLAS
Impasse du Javanel / La Rivière
19520 MANSAC

06.82.29.89.86



Café-TABAC L'ESPÉRANCE
17 RUE PRINCIPALE
19520 MANSAC



FDJ **PMU**

05.55.22.48.66

Relais colis

Loto, jeux à gratter, Amigo, PMU, relais colis, timbres amendes et timbres-poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, vapotage, cartes grises, paiement de proximité, retrait d'argent toute banque

Du mardi au samedi : 7H00/20H00
Le dimanche : 8H00/19H00



06 71 93 82 31

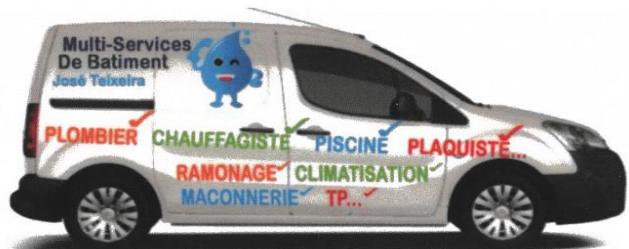


MANSAC MOTO
Maintenance et réparation

Place du 8 mai 1945
19520 LA RIVIERE DE MANSAC

mansac.moto@gmail.com

Multi-Services
De Batiment
José Teixeira



PLOMBIER **CHAUFFAGISTE** **PISCINE** **PLAQUISTE...**
RAMONAGE **CLIMATISATION** **MACONNERIE** **TP...**

tél. 06 46 40 09 86
jose.teixeira19310@gmail.com
N° Siret 822 250 452 00015

Caractère
Le Jardin sur-mesure

Bruno CAROLA
Artisan Paysagiste - Mansac

06 08 51 42 42
contact@lesjardinsdecarafterre.fr

Rosalie et Antonin
La douceur cousue-main



Lorette CALOCH
La Chaise
19 520 MANSAC
rosalie.antonin@yahoo.com
06 08 97 74 90

**Créations couture
pour les petits et la maison**

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

PIZZ'AMIS
PIZZAS ARTISANALES
LA RIVIERE DE MANSAC
 Tous les mercredis
 de 17H00 à 22H00
 Place du 19 Mars

A EMPORTER
06.50.73.66.97


Elsa CAROLA
 Accompagnement
 thérapeutique
 et Bien-être
SOPHROLOGIE - EFT - AROMATHERAPIE
Sur rendez-vous
06.84.79.99.58
 PLACE DU 19 MARS 1962 - LA RIVIERE-DE-MANSAC
 31 RUE DE LA FONTAINE BLEUE - BRIVE-LA-GAILLARDE

POMPES FUNÈBRES SOULIER

Une famille au service des familles depuis 1932
 Agence Brive Centre
 Funérarium
 32 bis av. Emile Zola
 Agence Brive Ouest
 Centre funéraire
 Rue Louis Taurisson
 19100 BRIVE
 Agence de Malemort
 Espace funéraire
 Rue Eugène Freyssinet
 19360 MALEMORT
Tél. 05 55 24 23 14
 Fax 05 55 24 53 44
 www.pfsoulier.fr

Panier Sympa

 Supérette
 La Rivière de Mansac
 36 rue Principale
 19520 Mansac
05 55 22 52 74
 Olivier MAGNERON
 et Aurélie NOEL
 Siret 792 810 053 R.C.S BRIVE

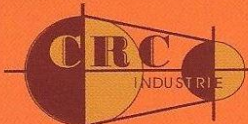
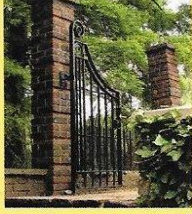
PIZZERIA LE PAZAYAC

 1039 route de Brive
 24120 Pazayac
05 53 50 30 76
 J'ai Faim !!
 Paiement de proximité
 Timbres fiscaux et amendes
 Glaces
 Boissons fraîches à emporter
 Vapotage
Du lundi au vendredi : 6H30-20H00
Le samedi : 8H00-20H00
 OUVERT


GSD/Gérard SAIGNE

- Ingénieur-Conseil diplômé INSA Lyon et IAE Bordeaux
- Conseil et Formation en Management QSE
- Enseignant Universitaire et Auditeur Certifié AFNOR

Parc Industriel 19520 MANSAC
Tél : 06.72.00.55.40 Mail : gerard.saigne@wanadoo.fr


CRC INDUSTRIE
 Thierry GIMENO
 SERRURERIE CHAUDRONNERIE
 CONSTRUCTION METALLIQUE
 Parc industriel
 19520 La Rivière de Mansac
 Port. 06 78 70 02 63

 escaliers, portails,
 rambardes...
 crc.industrie@wanadoo.fr
 Tél. 05 55 22 99 36

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

MAISON ROBIN
TAPISSERIE DECORATION



DEVIS GRATUIT




Le Seuil Bas
19520 MANSAC
Tél. : 06 73 99 10 89
Mail : sylvie.robin8@orange.fr
SIRET : 501 708 721 RM19

24h/24 TOUTES DISTANCES

TAXI
VARETZ-MANSAC
www.varetz-taxi.fr

Transports malades assis (TAP)

- Consultations
- Hospitalisations (entrée-sortie-transfert)
- Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)

Véhicule équipé TPMR 
Transport de personne à mobilité réduite

Rue J.-B. Bardinal - 19240 VARETZ

06 85 80 18 77

FPA Impression



Tél. : 06 30 42 00 07
Mail : isabelle.beaurain@free.fr
Facebook : CREEPY INK

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE
Neuf et Renovation - Chauffage Electrique -
Climatisation - Alarme - Ventilation



TEL : 05.55.85.11.65
PORT : 06.38.42.90.41

23 IMPASSE DU VIEUX FOUR
19520 LA RIVIERE DE MANSAC



Boulangerie de la rivière
Philippe Cougrenoble

40 rue Principale
19520 Mansac
06 29 56 67 76
05 55 85 18 47



PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS



PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche
Tél. : 05.55.17.08.32 - Fax : 05.55.17.07.23
contact@pignot-tp.fr
compta-fournisseurs@pignot-tp.fr

Chariots de supermarchés
(neufs et reconditionnés)



Portillons et guidage



Pièces détachées et
maintenance des chariots

BERNIER
SERVICE

Stockage  Paniers de supérettes

Accessoires, produits
et stations d'hygiène

Parc industriel de La Rivière
21 rue de l'usine 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.86.17.10
contact@bernier-service.com
www.bernier-service.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / DEPANNAGE
06 64 25 86 65
2 ROUTE DE LARCHE - LA RIVIERE DE MANSAC



RICOH Corporate Partner
BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE
Système d'impression & Gestion documentaire
Sauvegarde & Archivage
Multimédia & Interactivité
Consommable & Fourniture
Mobiliers & Aménagement
www.aelbureautique.com
05 55 87 22 00
@contact@aelbureautique.com
AEL BUREAUTIQUE, 27 rue Ernest Comte, ZI de la Marquise, 19100 Brive-la-Gaillarde

Service à domicile

HEBRARD Céline
Ménage, courses, coiffure
6. Impasse du Pégerin
19520 La Rivière De Mansac

Tél Domicile : 05 55 85 13 87
Tél Portable : 06 77 86 15 07
N° SIRET : 45312284800014

S.A.R.L LANTERNAT & FILS
Maçonnerie - Plaque de plâtre - Carrelage
Travaux funéraires
Rue du Suquat, La Rivière de Mansac
19520 Mansac
Tél. : 05 55 85 37 93
Port : 06 70 16 58 26
lanternatdavid@orange.fr



Aux SERVICES de la MAISON
PETITS TRAVAUX DU BATIMENT
ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02
06 88 50 58 38

Société ELECTRO ZINC
TRAITEMENT DE SURFACE
Zingage - Décapage - Grenailage - Peinture
Parc industriel - La Rivière de Mansac
19520 MANSAC
Tél : 05 55 85 16 28
Email : electrozinc@orange.fr
Web : www.electrozinc.com/



La petite boutique de Sonia
Vêtement femme du 36 au 56
6 impasse des coquelicots
19520 la rivière de mansac

sacs , chaussures , bijoux
06/79/24/51/42
lapetiteboutiquedesonia@gmail.com
page facebook

COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE
Démoussage, isolation de combles
Lavaud Jean-Pierre
Le Sarradis 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.22.97.04
Port : 06.18.57.18.91

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Bambou
Entreprise familiale depuis 1840 S.C.S.
COUVERTURE & ZINGUERIE
www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
TEL : 05.53.50.04.16

Actif Coiffure
Femme - Homme - Enfant
Fatima
05 55 85 04 18
19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac



Marie-Claude Roussellie Lagorsse
52 AVENUE VICTOR HUGO
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Tél. : 05 53 50 61 55
terrasson@leslunetiers.fr

Georges VEYSSIERE SARL

« Les Escures » 24120 TERRASSON

Tél. : 05 53 50 02 67

mail : veyssiere@latelierdumarbre.com



DECOMARBRE

8, rue Ampère - ZI du Ponteix 87220 FEYTIAT

Tél. : 05 55 06 16 26 mail : decomarbre@latelierdumarbre.com

SCHOUMACKER

6 av. Gustave Eiffel 33600 PESSAC

Tél.: 05 56 36 50 00 mail : schoumacker@latelierdumarbre.com

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
Mathieu MANCZAK

Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE

Fixe : 05.55.85.24.45
Port. : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com

Frédéric CHEIZE
FCMS
Maintenance - Services
06.14.84.73.45
Maintenance industrielle:électromécanique / pneumatique / hydraulique -
Le Bourg 19520 MANSAC - frederick.cheize@free.fr

n° Siret: 502 913 7500010

FREYSSINET LALIGAND
BTP



CORREZE
ZI DE BRIDAL
19130 OBJAT

DORDOGNE
ZAE LA TUILERIE
24270 PAYZAC

05 55 25 89 87
WWW.FREYSSINET-LALIGAND.COM



beynat roche

Produits pétroliers
et assainissement,
pour les
professionnels et
particuliers

ZA Le Guinassou - 24120 LA FEUILLADE
Tél - 05.55.23.79.16 - www.beynatroche.fr

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

SC PEINTURE

2A Route de Cublac
19520 Mansac

☎ 06 01 25 06 21

sylviespeau@sfr.fr SIRET : 451 156 707 RM 24



SAS Casadei et fils

fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage

 @casadeietfils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36
casadeietfils@orange.fr

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
casadeietfils@orange.fr



1408 Route de Périgueux 24120 Pazayac

CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS

DESPLANCHES

Tél. : 05.53.50.42.73 Mail : direction@desplanches24.fr



IL & lagarde laronze

- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- IL Travaux publics et routiers
- IL VRD Assainissement
- IL Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com

SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE
Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

 **PROACTIF**
réseau de chauffagistes

 **PGI** PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

Chauffage gaz, fioul, Pompe à chaleur, Climatisation, Solaire,
Thermodynamique, Entretien, Dépannages, Maintenance,
Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés en main

brignac.chauffage.maintenance@gmail.com
www.brignac-chauffage-maintenance.fr
SIRET 805 318 714 00013



Galerie 64

Sarl MOB.D
05.53.50.12.15
www.galerie64.fr

64 avenue Victor Hugo - 24120 TERRASSON - SIRET 315 311 670 00063



BEAUTY COIF INSTITUT
COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL

19600 LARCHE
05 55 22 97 71

LE CONCEPT

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

 Avenue Pierre Mendès
19100 Brive la Gaillarde
05 87 49 69 64
www.leconcept-ka.com 

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

GONTRAND LASSAIGNE
ARTISAN COIFFEUR - BARBIER
PROTHÉSISTE CAPILLAIRE - CONSEILLER EN IMAGE

05.55.87.49.44

Mardi au Vendredi 9 h - 19 h (non-stop)
Samedi 9 h - 16 h

Avec ou sans RDV selon disponibilités

Mes prestations :

- MÉNAGE
- ENTRETIEN DU LINGE
- AIDE AUX COURSES

Leslie Rohr
SERVICE À LA PERSONNE

Mobile : 06 71 29 53 11
Mail : leslie.cesue@gmail.com
Zone desservie : Mansac et alentours
Paiement exclusivement en CESU / 50% de crédit d'impôt

ABPI
FAUX PLAFONDS • CLOISONS
ISOLATION • JOINTEUR
DEVIS GRATUIT

Aurélien BURER
06 62 22 27 97

ABPI abpisolation@gmail.com 24430 MARSAC sur L'ISLE
Secteurs d'activités : 24 (départements limitrophes) Inscrit au registre CMA 24

MAAD ARCHITECTES

MAAD Architectes
Rond point du Colombier
19600 Saint Pantaléon de Larche
05.55.88.36.15

LACHAUX
CARRIÈRES

SABLES et GRAVIERS

Tél. 05 55 85 30 85
Fax. 05 55 85 47 80

carrieres.lachaux@orange.fr
www.carrieres-lachaux.com

Vitalité • Harmonie • Lâcher-prise • Sérénité • Énergie

Christel de Luca
Sophrologue, Soins Énergétiques

Consultations au cabinet ou à domicile
Séances individuelles • Séances de groupe • Stages

06 62 74 43 91 • c.de.lucapro@gmail.com
La Rivière de Mansac 19520

www.cheminaucocourdesoi.com

IED-ENERGIES
Chauffage-Climatisation-Plomberie
Installation-Entretien-dépannage

06.76.25.28.73
19100 Brive
ied.energies19@gmail.com

SARL FERNANDES Philippe

Plaquiste - Jointeur - Isolation

2 route principale 19520 La Rivière de Mansac

06-60-43-14-74
philippefernandesplaquiste@gmail.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Les bougies de Gaëlle
2 route principale
19520 La Rivière de Mansac
Atelier vente directe
Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
Après-midi, soir et samedi sur rdv
☎ : 06-60-43-02-57
Mail: gaellefernandes1982@gmail.com

Guillaume GÉNOIS
et son équipe
TRAITEUR - RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES
Célébrer avec Goût...
> Siège social - Laboratoire traiteur - Salle de réception à la location
ZA de Lescurade - 51 chemin du Cheyrou
19600 Saint-Cernin-de-Larche
☎ 05.55.24.69.03 . 06.82.33.15.85
✉ genoisartisantraiteur@orange.fr
<https://www.genois-artisantraiteur.fr/> 

Vincent SIMOES
Faites voyager vos papilles...
100% fait maison
Traiteur Exotique
07 81 61 79 77
Vente à emporter sur commande 48 h avant
24 B Rue Principale
19520 MANSAC
avsimoies@traiteurexotique.fr

A CASA 19
15 Rue des Remparts
19310 AYEN
Stéphane MAESTRE
Multi Services
07 69 09 19 62
acasacorreze@gmail.com
Entretien
des pierres tombales
et des monuments
funéraires 479 850 653 - APRM 9521ZZ

JP AUTO JULIEN PESTOURIE
Mécanique - Vente automobile
06 15 14 50 37
Chamillac haut
19520 MANSAC
Siret: 889 494 522 00010

AXEL
MULTISERVICES
Senny-Palany Axel
Auto-entrepreneur
N° tél :
06 03 91 33 98
Adresse :
52 impasse du Chalirou
19 520 MANSAC

Un jardin ,grand ou petit,
c'est la porte du paradis
Maçonnerie générale
DALE - TERRASSE
CARRELAGE - MURS
NEUF & RÉNOVATION
Espaces verts
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
CRÉATIONS DE JARDINS
JRC Multi-Services à Mansac
Jorge CERQUEIRA - 06 28 23 65 02
jorge11cerqueira@gmail.com
Justesse, Rigueur
et **Créativité** à votre service

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

WESTERN ATTITUDE 19



75 Impasse du Vieux Moulin – La Borderie - 19520 Mansac

Contact : Martine Guitard

Tél. 06.08.46.65.76

Mail : westernattitude19@gmail.com

Composition du bureau :

Présidente : Martine GUITARD

Trésorière : Marion GUITARD

Secrétaire : Christian ROQUES

Programme des activités de l'association pour le 2^{ème} semestre 2023 :

- **Samedi 15 juillet :** Concours Mountain Trail MTHA France
- **Samedi 29 juillet :** Stage Mountain Trail ou Rando
- **Dimanche 30 juillet :** Stage Equitation Western avec Fabrice BEISEL
- **Du 11 au 15 août :** Festival de rodéo EquiBlues à Saint Agrève
- **Vendredi 18 août :** Stage Equitation Western avec Fabrice BEISEL
- **Les 9 et 10 septembre :** American Days – Concours annuel de l'association, Mountain Train et Western
- **Samedi 23 septembre :** Stage Mountain Trail ou Rando
- **Dimanche 24 septembre :** Stage Equitation Western avec Fabrice BEISEL
- **Samedi 14 octobre :** Stage Mountain Trail ou Rando
- **Dimanche 15 octobre :** Stage Equitation Western avec Fabrice BEISEL
- **Samedi 4 novembre :** Stage Mountain Trail ou Rando
- **Dimanche 5 novembre :** Stage Equitation Western avec Fabrice BEISEL



FNACA

Composition du bureau :

Présidents d'honneur : Jean-Clément FAJARDIE et André PIGNOL

Président : Robert BOURZAT

Vice-Président : Jacques PENCHENAT

Trésorier : Jean-Claude AUGER

Trésorier adjoint : René MOUNEYRAT

Secrétaire : Agnès AUGER

Secrétaire adjoint : Jean Michel SERRE



Notre association compte, à ce jour, 52 adhérents et bienfaiteurs.

Le repas du 19 mars 2023 a réuni 55 personnes, toutes ravies de partager un moment convivial autour d'un excellent repas. Un **sortie** réunissant 35 personnes a été organisée **le 13 Juin 2023** pour la visite du musée des accordéons Maugein à Tulle et du musée Jacques Chirac à Sarran. Notre traditionnel buffet campagnard s'est tenu le 8 Juillet 2023 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac. Malgré le temps qui passe, notre association essaie de rester le plus active possible.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC

Composition du bureau :

Président d'honneur : Isabelle DAVID
Vice-Président : Loïc PUYCHAFFRAY
Secrétaire : Jean-Paul LESCURE
Trésorier : Alain PAULY

Président : Jean-Pierre LABORIE
Vice-Président : Jean-Louis FORIE
Secrétaire adjoint : Patrice GRANGER
Trésorier adjoint : Roger VIALLE



Nos activités au 1^{er} semestre 2023 :

- Repas annuel le 5 mars 2023 (80 personnes)
- Assemblée générale le 2 juillet 2023
- Formation décennale sur la sécurité à la chasse assurée par un technicien de la Fédération des chasseurs de la Corrèze, le 22 mai à salle polyvalente. Une quarantaine de chasseurs de Mansac, St Pantaléon de Larche et Cublac ont suivi cette formation de 3 heures.

Nous avons participé en 2022 :

- Au marché festif
- A la balade secrète en Corrèze
- A la foire d'automne
- Au Téléthon

Gibier prélevé :

- 14 chevreuils
- 5 sangliers
- 4 renards

Activités prévues :

- Marché festif le 15 juillet 2023
- Foire d'automne le 8 octobre 2023
- Téléthon les 8-9 décembre 2023
- Loto le 10 février 2024 (sous réserve)
- Repas annuel le 3 mars 2024
- Assemblée générale le 7 juillet 2024



LA GRAINE ET L'IDEE

Composition du bureau :

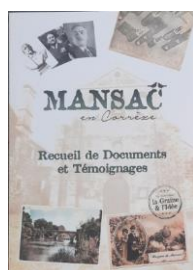
Président : Jacques POUCHOUX
Trésorier : Michel DAUMAS-BROS
Secrétaire : Pauline MERIGOT

Vice-présidente : Claudine MERIGOT
Trésorier-adjoint : Laurent LAGRAVE
Secrétaire-adjointe : Francine MENENDEZ

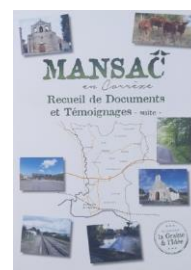


L'association a publié un livre sur la commune de Mansac en 2016, suivi d'un **tome 2** en 2022.

Les recherches sur Mansac et La Rivière avaient au départ pour **objectif de faire des expositions**. Puis, pour conserver l'ensemble des documents collectés est née l'idée de réaliser ces recueils.



25 € l'unité



Contact : lagraineetldee@gmail.com - 06 73 26 58 28

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC, AU FIL DES PAGES

Notre **assemblée générale** a eu lieu le **23 février 2023** avec l'élection d'un nouveau bureau.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-France LABROUSSE

Trésorier : Jonathan FRATH

Secrétaire : Anne-Marie MOUNEYRAC

Membres actifs : Jeannette BOST, Maryse DEDOME, Lisette ROUSSEL, Michèle REGNIER, Monique LAUMOND

Vice-Présidente : Micheline TRONC

Trésorière adjointe : Micheline TRONC

Secrétaire adjointe : Aline POMMAREL



Le 16 avril, l'association a organisé **un concert avec 5 chorales** (AlléChante) : Mansac (MansACapella), Yssandon, Ste Féréole, Montignac, Vars/Roseix. Celui-ci a connu un vif succès : **200 personnes ont assisté à ce concert** suivi du verre de l'amitié.



Le **matin du 6 mai**, nous avons organisé **une balade** sur le thème « **découverte des oiseaux** » autour des étangs de La Rivière de Mansac et de la Vézère avec David LABIDOIRE, membre LPO, suivi d'une petite collation au retour de la balade. **Une trentaine de personnes** était présente et **27 espèces d'oiseaux** ont pu être identifiées.

Prochaine activité le vendredi 20 octobre à 20h : conférence sur **les créatures imaginaires au Moyen-âge** avec Philippe MAZAUD, médiéviste et exposition sur les monstres à la salle polyvalente.

ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC BCP

Composition du bureau :

Président : Jérôme PESEYRE

Trésorier : Gilbert VERLHAC

Secrétaire : Jean-Marie MIRAT

La chasse du **sanglier** a été organisée en entente avec les sociétés des Bruyères et l'amicale de chasse de Mansac. Nous constatons une baisse de la population sur nos territoires.

C'est une année exceptionnelle pour la migration des **pigeons ramiers et de la bécasse**.

Notre quota de **chevreuils** a été atteint.

Nous effectuons une régulation des **nuisibles** durant la saison et débroussaillons certains chemins communaux.

Nous adressons nos remerciements à Madame le Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'aux propriétaires pour leur soutien.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC AVENIR

Bureau :

Président : Guy COVERGNAT

Contact : 06.18.30.17.39

Trésorière : Martine NUNES

Secrétaire : Irène VILLENEUVE

Commissaire aux comptes : André PIGNOL

Commissaire aux comptes adjoint : Christophe COURNIL

Conseil d'administration : Philippe GILET, Alain SRAKA, Pascal ROBERT

Durant la saison de chasse, il a été prélevé 14 chevreuils, 2 sangliers et 6 renards.

Notre repas de chasse s'est déroulé le 11 mars 2023 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac.

70 personnes étaient présentes le midi et 30 le soir. 70 repas ont été portés à domicile.

Le portage à domicile ne sera plus réalisé.

L'association remercie **Mme le Maire et le Conseil Municipal** pour la subvention allouée.

CPR MANSAC

Composition du bureau :

Président : Bernard VAYSSE

Vice-Président : René FROIDEFOND

Trésorière : Catherine VAYSSE

Secrétaire : Béatrice BROS

Le président et son équipe remercient Mme le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente.

Nous avons pu organiser **un repas mique petit salé** avec la société de chasse de Jean Louis Blot de Pazayac. **Plus de 100 personnes se sont retrouvées autour d'un repas apprécié de tous.** Merci à tous les bénévoles pour leur aide.



La saison de chasse étant terminée, nous préparons la prochaine. Nous remercions à nouveau tous les propriétaires qui nous laissent à disposition leur terrains et bois pour chasser.

Le prochain repas de chasse aura lieu le samedi 23 septembre à midi.

Nous participerons aussi à la foire d'automne qui a lieu en octobre.

La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE



Composition du bureau pour l'année 2022-2023

Président : Vincent CHEVALIER

Trésorière : Marie DOS SANTOS

Membres actifs : Caroline GURY, Alexandra LACOMBE, Aurélie NOEL, Nicolas MERIGOT

Vice-présidente : Amandine COMBAS

Secrétaire : Vincent CHEVALIER

Le carnaval du 11 février a réuni près d'une cinquantaine d'enfants qui a défilé dans les rues du village avant de profiter des différentes animations dans la salle Polyvalente.

Encore une belle réussite le 08 avril pour la 2^{ème} chasse aux œufs offerts avec le concours de la Mairie. Sous un soleil printanier, 66 enfants sont venus chercher les œufs à La Garenne. Ils ont pu ensuite s'amuser dans la structure gonflable installée pour l'occasion et participer aux différents stands (chamboule-tout, jeux d'adresse, jeux de dames géants, maquillage, ...).



Le 22 avril, 177 joueurs ont participé à notre traditionnel Super Loto. Grâce à l'aimable contribution de nos donateurs et à nos généreux sponsors Sirmet et Pignot Tp, les gagnants se sont partagés près de 3700 euros de lots mis en jeu lors des 8 parties (TV connectée, tablette tactile, bons d'achats, ...).

Le format retenu cette année par les enseignantes pour le spectacle de fin d'année n'a pas permis la tenue de la traditionnelle fête des écoles et de sa buvette. Cependant, le 24 juin, à l'ombre des arbres de La Garenne, près de 50 enfants et leurs familles ont participé à la kermesse de l'Amicale Laïque : structure gonflable, défis concoctés par les bénévoles (chasse aux trésors, parcours électrique, planche du fakir, jeux d'adresse, tir à la corde, ...).



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE (suite)

Grâce à ces animations ainsi qu'à **l'organisation d'une tombola** et de nos **traditionnelles ventes de chocolats**, nous avons pu, comme chaque année, **offrir un goûter de Noël aux enfants de l'école** avec la venue du Père Noël et financer les activités souhaitées par les enseignantes (sorties cinéma et théâtre).

Nous avons également offert un spectacle aux 130 élèves et à leurs enseignantes. Le mardi 04 avril, réunis à la salle polyvalente, ils ont pu rire avec la troupe **Bis et Compagnie** et, même pour certains, participer au tournage d'une scène.



Le 30 juin, chaque élève de CM2 s'est vu remettre **une clé USB pour le collège** ainsi qu'un **livret souvenir** de sa primaire à l'école de La Rivière.



L'Amicale tient à remercier toutes les personnes qui la soutiennent tout au long de l'année (bénévoles, familles, municipalité).

Nous espérons vous retrouver à la rentrée de septembre.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « C'EST LA FORME »

Composition du bureau :

Présidente : Delphine FARFAIT

Secrétaire : Pascale LEVET

Trésorière : Marie-France LABROUSSE

Vice-Présidente : Sandrine LAJOUS

Secrétaire adjointe : Jackie MEYNARD

Trésorière adjointe : Béatrice BROS

Les séances du club de gym se déroulent les mardis et les jeudis de 19H30 à 21H00 – salle polyvalente de la Rivière de Mansac, à l'exception des vacances scolaires. **Pour les séances du mardi seulement**, à partir du mois d'avril et avec l'arrivée du beau temps, le club vous laisse le choix entre des séances de marche autour des communes avoisinantes ou une séance d'APE en salle.

Le club compte 30 licenciés venant de la commune de Mansac ou des communes alentour.

Nos séances d'APE s'effectuent dans une ambiance conviviale, pendant lesquelles bonne humeur, partage, effort et convivialité sont au rendez-vous.

Nous vous proposons un programme d'échauffement, coordination, renforcement musculaire, gym avec différents agrès (poids, élastiques, bâtons, ballons paille, STEP), travail des abdos et des fessiers, pour terminer par des étirements et/ou de la relaxation.

Pour s'inscrire aux cours, **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique d'entretien (APE) et randonnées pédestres est nécessaire.** Le matériel, ballons, bâtons, élastiques, haltères, est fourni par le club. Les STEP et les tapis seront à prévoir par l'adhérent(e). Apporter une bouteille d'eau. **Deux ou trois séances d'initiation sont autorisées en début d'année pour permettre aux hésitant(e)s d'effectuer un choix.** **Alors si nos cours vous tentent, n'hésitez pas, rejoignez-nous...**

LA BELLE EPOQUE



Composition du bureau :

Présidente : Patricia VILLENEUVE

Trésorier : Daniel MENENDEZ

Secrétaire : Patricia VILLENEUVE



L'assemblée générale s'est tenue le 21 février.

Les membres se réunissent tous les **mardis au mille-club de 13H30 à 18H00. Le club est ouvert à tous.**

Près de 100 personnes ont participé au loto annuel de l'association qui s'est déroulé le 17 juin.

Le club **participera à la foire d'automne. Une section pétanque** est en cours de création.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

OLYMPIQUE LARCHE LA-FEUILLADE MANSAC

Composition du bureau :

Président : Paul SEIXAS

Vice-Président : Philippe DA SILVA (responsable de l'école de foot)

Trésorier : Bernard MIGINIAC

Secrétaires : Gaëlle MIGINIAC et Sandrine LETOUX

Référents parents : Christophe PASLER et Julien SOLER

Membre doyen : Manuel SEIXAS

RTJ : Tiago Silva RODRIGUES

L'assemblée générale s'est tenue le 9 juin.

La saison 2022-2023 n'est pas encore achevée au moment où nous écrivons ces lignes mais un premier bilan est d'ores et déjà possible. **Le club a compté cette saison 218 licenciés au total.** C'est un retour à ce qui était ordinaire avant le COVID. **L'école de football compte pour sa part plus de 126 licenciés.**



D'un point de vue sportif, **l'objectif principal qui était le maintien de l'équipe A en senior a été atteint**, cette saison étant particulière car sur les 14 équipes évoluant en première division, seules les 5 premières étaient certaines de se maintenir. C'est donc un bilan satisfaisant mais qui laisse quelques regrets car l'OLLFM occupait la première place à 4 journées de la fin de saison. Dorian Limouzin termine meilleur buteur de l'équipe.

L'équipe B, pour sa part, termine troisième et là aussi un peu plus d'ambition aurait été légitime car il y avait clairement la place pour faire mieux.



L'école de foot s'est distinguée par une très grosse activité et des résultats plutôt positifs. Les U11 ont particulièrement brillé en remportant 3 tournois et en réalisant de belles choses tout au long de la saison. Un grand merci aux éducateurs et aux parents qui nous accompagnent.

Le tournoi du 1^{er} mai a connu un gros succès avec les 24 équipes réparties sur les catégories U11 et U13. Là encore un grand merci aux bénévoles grâce à qui cette journée a été un succès avec l'accueil de plus de 250

Pour la saison à venir, les dirigeants travaillent sur l'organisation. De nouveaux bénévoles seraient, bien entendu, les bienvenus.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

SCR MANSAC

Suite à l'assemblée générale du 9 juin 2023, la composition du bureau est la suivante :

Présidents : Patrick TENEZE et Jérôme BAC

Trésorière : Marion LATOURNERIE

Trésorier adjoint : Daniel MERCIER

Secrétaire : Sophie COUSTILLAS

Secrétaire adjoint : Patrick TENEZE



La saison vient de se terminer. Avec un effectif de **50 licenciés seniors**, nous avons présenté **une équipe première et une équipe réserve**. Malgré un bon recrutement, nous n'avons pas pu atteindre l'objectif de début de saison, c'est à dire d'aller chercher la qualification. Le niveau de la poule était élevé.

Le SCR Mansac compte plus de 140 licenciés toutes catégories confondues ainsi que des dirigeants.

L'école de rugby s'est très bien comportée lors des différents tournois. **Les moins de 14 ans** sont encore en course et on espère qu'ils vont nous ramener un bouclier.

Nos cadets et juniors, eux aussi, ont fait un très beau parcours : défaite en quart de finale de la Nouvelle Aquitaine.

Les juniors sont champions du territoire. Ils ont remporté le match contre Juillac/Objat, 25 à 8.

Bravo et merci à tous : joueurs, entraîneurs et dirigeants pour cette saison !

Nous avons fait diverses **manifestations**, notamment le loto qui a attiré beaucoup de monde.

Nous travaillons désormais à la **préparation de la prochaine saison** : recrutement de joueurs et de dirigeants.

Si vous voulez faire partie de la famille du SCR Mansac, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Un grand merci à la mairie de Mansac, aux commerçants de la commune ainsi qu'à nos divers sponsors pour leur soutien sans faille depuis de nombreuses saisons.



Victoire des juniors



Loto à la salle polyvalente

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Bureau :

Président : Jean-Bernard DELMAS

Trésorière : Janine DELMAS

Secrétaire : Carine SEREZAT

Vice-Président : Thierry VILLENEUVE

Trésorière Adjointe : Aurélie DELMAS

Secrétaire Adjoint : Guy GRAVE

Le comité des fêtes a organisé **la fête annuelle** les 29 et 30 avril qui s'est déroulée sous un temps ensoleillé ainsi que le traditionnel **casse-croûte** du 1^{er} mai.



Le comité des fêtes participera au marché festif le 15 juillet et organisera un méchoui à Mansac le 23 juillet à 12h.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LA PETANQUE RIVERAINE



Composition du bureau :

Président : Sébastien SAMBAT

Trésorière : Maïline ABREU

Vice-président : Damien GAUTHIER

Secrétaire : Corinne LAVAL

Le club compte **une trentaine** de licenciés. De nouvelles tenues ont été remises aux membres de l'association.

Comme chaque année, plusieurs équipes ont disputé les championnats de la région et du département.



L'équipe de **Evelyne BEUDEZ** et de **Jérôme GINIER** sont **champions** de la Corrèze doublette mixte Ufolep.

Les équipes de Julien NABOULET - Frédéric NEVOUX - Thomas GUILLOTIN et de Sébastien SAMBAT - Yannick NORMAND - Cyrille DUFOUR perdent toutes les deux en demi-finale mais **sont sélectionnées pour le championnat de France** avec Evelyne et Jérôme les 7 et 8 juillet à Coueron.



L'assemblée générale se déroulera le 20 août à la salle du mille-club.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC LOISIRS

Composition du bureau :

Président : Yvon SAIGNE **Vice-Président :** René MOUTON
Trésorier : Jean Michel MIGINIAC **Secrétaire :** Jean Luc BOUDY
Responsable "Marche des lundis" : Claudine MERIGOT (contact : 06 73 26 58 28)
Responsable "Chorale" : Marie-France LABROUSSE (Contact : 06 88 44 28 19)
Membres au bureau : 22 personnes

Activités de l'association pour la période de janvier à juin 2023 :

- L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 11 février 2023.
- Le lundi de Pentecôte (29 mai 2023), l'association a organisé sa randonnée de printemps. Elle a eu lieu sur la Boucle d'Eyrignac, 15km au départ de Salignac en Dordogne. Plus de 50 marcheurs ont participé à cette sortie agréable et ensoleillée, avec un passage aux jardins du Manoir d'Eyrignac où avait lieu une exposition de voitures anciennes. Le traditionnel pique-nique organisé s'est déroulé près des jardins.



- Le groupe de marche de Mansac Loisirs se retrouve tous les lundis dans la joie et la bonne humeur. Depuis la période covid, le rendez-vous est directement sur le lieu de départ de la randonnée. Le circuit est envoyé aux participants par mail ou SMS. Les marches sont ouvertes à tous, sans obligation de présence, les marcheurs viennent quand ils le veulent. S'il fait mauvais temps (pluie, vent, orage), la marche est annulée.
- La Chorale de Mansac Loisirs "MansACapella" poursuit son activité chaque lundi à 20h15 au mille-club, toujours dirigée par Félicie Verbruggen.
- Avec la présence assidue des 22 choristes, le 8 décembre, avec la grande chorale AlléChante, notre chorale a participé à un concert à Montignac dans le cadre du marché de Noël.
- Pour célébrer la période de l'avent, les choristes de MansACapella ont été autorisés à se réunir dans l'église de Mansac le 23 décembre pour une petite séance intime et sobre de chants de Noël. Mansac Loisirs remercie les fidèles qui s'occupent de l'église et de la crèche de Noël, ainsi que le prêtre de la paroisse.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

MANSAC LOISIRS (suite)

- **Le 21 janvier, les chorales de Mansac et Yssandon ont chanté** pour les résidents et leurs familles à l'EHPAD Charles Gobert.
- **Après une répétition générale de la grande chorale AlléChante** (Mansac, Montignac, Yssandon, Sainte Féréole, Vars), le 26 mars à la salle polyvalente de La Rivière, **un concert organisé par l'association "Au fil des pages"** a eu lieu dans la même salle le 16 avril. C'est au travers de chansons populaires au son parfois de la flûte ou de la cornemuse, que la grande chorale a enchanté un public venu très nombreux.
- **Une nouvelle répétition** a eu lieu le dimanche 14 mai salle du temps libre à Terrasson en vue de la préparation du **concert du 4 juin à Sainte Féréole**, avec l'orchestre "Varé'Dièse" de Varetz. Ce concert a réuni un grand nombre de spectateurs et mélomanes.



- **Les choristes ont assuré les concerts** de fin de saison avec les nouveaux chants de 2023 : Montignac le 18 juin, Mansac le 25 juin à l'occasion de la fête de la musique au Bourg de Mansac en compagnie de musiciens amateurs, puis le 1^{er} juillet à Egletons pour le festival des chorales de la Corrèze (Les Chor'Eziennes avec près de 400 choristes).

MansACapella invite des futurs adhérents à venir découvrir la chorale, les 3 premières séances d'essai sont toujours offertes. Déjà de nouvelles inscriptions sont prévues pour la rentrée en septembre.

Prévision des activités de l'association pour le 2^{ème} semestre 2023 :

- **Randonnée semi-nocturne** le samedi 8 juillet à Mansac
- **Organisation d'une soirée culturelle** au Festival de la Vézère le jeudi 10 août à Allasac
- **Voyage au Puy du Fou** les 1^{er} et 2 septembre
- **Repas entrecôtes** le samedi 9 septembre
- **Randonnée d'automne** le dimanche 24 septembre
- **Activités en inter-associations** : marché festif le 15 juillet et foire d'automne le 8 octobre à La Rivière
- **Marche des lundis** toute l'année
- **Chorale** chaque lundi sauf vacances scolaires

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

BON PIED BON ŒIL « Gymnastique douce - Equilibre »

Asso Bon Pied Bon Œil



Composition du bureau :

Présidente : Evelyne BOURG 05 55 85 46 11

Secrétaire : Sylvie MATHOU 05 55 85.11.03

Secrétaire adjointe : Marie-France LABBAT

Trésorière : Sylvie MATHOU 05 55 85.11.03

Trésorière adjointe : Françoise VIVES



**Pratiquiez du sport-santé avec l'association Bon Pied Bon Œil
tous les jeudis de 9H00 à 10H15 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac !**

Le résultat de la saison 2022-2023 est très bon. L'effectif est très satisfaisant et de nouvelles adhérentes nous ont rejoints, même en cours de saison.

Nous nous retrouvons toujours avec plaisir, **dans une bonne ambiance décontractée, avec la même animatrice EPGV, Christine.**

Les exercices sont variés et ludiques : travail de l'équilibre et de la mémoire, coordination au mouvement, prévention des chutes.



Pour rejoindre notre groupe, se munir d'un **certificat médical** de non-contre-indication, d'un tapis de gym. Les séances de gymnastique d'entretien sont **ouvertes à tout public**, hommes ou femmes. Deux séances d'essai sont offertes.

Reprise des cours le jeudi 7 septembre 2023.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE



L'heure des vacances approche. Nos élèves musiciens et nos professeurs vont prendre des vacances bien méritées. Petit récapitulatif de l'année !

Première audition le 2 février 2023, à la salle des fêtes de Cublac. Batteurs, Trompettistes, Accordéonistes et Guitaristes se sont présentés sur une scène spacieuse et pour certains une première.

Deuxième audition le 6 mars 2023, à la salle des fêtes de La Rivière de Mansac. Nous avons eu le privilège d'écouter nos petits et grands pianistes sur un piano droit, seul ou à 4 mains. Ce sont ajoutés quelques guitaristes et petits chanteurs.

Troisième audition le 5 avril 2023, à la salle des fêtes de Chartrier. Cette fois, nous avons été surpris par des élèves en solo, en duo et même plus. Guitaristes, violonistes, trompettistes, Pianistes, accordéonistes, saxophone, chorale et orchestre nous ont montré leur travail.

Le 1^{er} mai, le comité des fêtes de Larche nous a convié sur la scène ouverte. Quel trac ! Tout ce monde ! Nos musiciens ont su se surpasser, sacrée expérience !

Et, pour conclure l'année, **un spectacle musical s'est déroulé le 3 juin** à la salle des fêtes de Lissac. Dirigé par Anne Matas, mêlé de pièce de théâtre, nous avons pu découvrir le Groupe de Musiques Actuelles avec une composition d'une élève et une reprise d'Imagine Dragons, la chorale avec un large répertoire et des élèves en duo à la flûte, à la guitare, à la clarinette et d'autres..... Et pour un final « aux champs Elysées » avec chanteurs et musiciens.

Dernière date : **la fête de la musique le mercredi 21 Juin** à Larche durant le marché !!

Nous remercions l'ensemble de nos professeurs et élèves pour cette belle année riche en apprentissage musical ainsi que les municipalités et le conseil départemental pour leur soutien financier !



**Reprise des cours
le lundi 18 septembre 2023
Tél : 06.76.91.59.80
Mail : emicl19600@gmail.com**

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LES CHEMINS DE MANSAC



Tél : 06-84-13-28-92
Mail : cheminsmansac@gmail.com
Web : lescheminsdemansac.fr
www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac



Un chemin, une école c'est quoi ?

Depuis sa création, en avril 2021, notre association œuvre au travers de ses activités à faire découvrir la marche dès le plus jeune âge en famille !

Un chemin, une école c'est l'opportunité de confier à une école, un collège, un lycée la réalisation ou la réhabilitation d'un itinéraire de randonnée pédestre ou utiliser un itinéraire existant à des fins pédagogiques, à proximité de l'établissement scolaire avec le soutien d'un club de randonnée pédestre et de la fédération française de randonnée pédestre et d'une mairie.

Nous avons obtenu un premier financement PSF (Plan Sportif Fédéral) de 1800 € en 2021 pour « **Un sentier, une école, des senteurs** ! Ce projet aurait dû démarrer en octobre 2021. Malheureusement la COVID 19 nous a contraints à demander un report en juin 2022 afin de démarrer avec la rentrée scolaire de septembre 2022. Notre projet a dû à nouveau être reporté du fait du remplacement de la directrice de l'école. Finalement notre projet a reçu un accord unanime et enthousiaste de toutes les institutrices de l'école de la Rivière de Mansac en mars 2023.

C'est dans ce contexte que le 07 avril dernier, nous avons livré à l'école **une centaine d'outils de jardinage pour les élèves** afin de démarrer les plantations au retour des vacances de pâques. Depuis début mai, vous avez peut être remarqué **des aménagements** au départ de la garenne ! Un panneau de présentation a été installé ainsi qu'un petit pont de bois.



Nous avons aménagé avec les enfants de l'école et l'aide de la pépinière Thibault des îlots de plantes. Des descriptifs, poèmes et dessins réalisés par les enfants seront installés à la rentrée prochaine. Ce projet s'inscrit dans le temps sur plusieurs années d'aménagement et entretien des îlots avec la participation de toutes les classes de l'école de la maternelle au CM2 (plus de 130 élèves).

Le circuit va s'intituler : **Sentier des 3 sens** (Senteurs, Couleurs et Saveurs). Ce projet porté par notre association va favoriser des valeurs sociétales auprès de la jeunesse tels que :

- **Le développement durable,**
- **La biodiversité,**
- **L'éco-mobilité et décarbonée,**
- **La santé par le sport nature**



A terme, le sentier permettra une déambulation pour des balades à roulettes (poussettes, personne à mobilité réduite, ...).

Un grand merci aux élèves, enseignantes, bénévoles de notre association, la bibliothèque, les agents municipaux, la mairie et tous les partenaires qui soutiennent ce magnifique projet !

Et si vous aussi vous souhaitez aider, faites-vous connaître auprès de l'école de la Rivière de Mansac ou de notre association ou de la mairie.

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Robin FRUITIER, né le 6 février 2023
de Matthieu FRUITIER et Marie GREGOIRE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :



Eric CAMINADE et Sonia FORTAS
le 20 mai 2023



Aurélien JUDE et Mélanie MELLERAY
le 2 juin 2023



Jérôme GRANGER et Leïla BASTRERO-HARO
le 3 juin 2023

Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Huguette CHEVALIER veuve **BAGNAUD**
décédée le 12 janvier 2023

Frédéric HOYEZ
décédé le 19 janvier 2023

Marcel FRAYSSE
décédé le 13 février 2023

Jeanne DELANIS veuve **MARTEGOUTE**
décédée le 2 mars 2023

Emilienne MATHOU veuve **BOUNY**
décédée le 8 mars 2023

Gérard BREDAS
décédé le 9 mars 2023

Lucien NORMAND
décédé le 23 avril 2023



**Casse-croûte républicain du 1^{er} mai
organisé par le comité des fêtes**

Comité de rédaction présidé par le Maire Isabelle David, assistée du conseiller délégué François Barras et des membres de la commission communication : Francis Limouzin, Régine Porte, Joëlle Dalodière, Vincent Chevalier.
Imprimé par Les Imprimeurs Corrèziens à Brive et distribué par les élus municipaux.